

Rétablir Jasper

Comprendre le rétablissement après sinistre sous
un angle socio-économique



Table des matières

3

Principales conclusions

4

Pourquoi le rétablissement
socio-économique est important

6

Se relever après une catastrophe:
le feu de forêt de Jasper

7

Coordination du rétablissement :
gouvernance et intervenants

11

Financer le rétablissement

12

Principaux défis socio-économiques

19

Une perspective systémique des
défis socio-économiques à Jasper

21

Aller de l'avant : réussites et
innovations à Jasper

23

Enseignements pratiques pour les
futurs efforts de rétablissement

26

Annexe A : Méthodologie

27

Annexe B : Besoins
socio-économiques en
rétablissement après sinistre :
notions clés

32

Annexe C: Bibliographie

Principales conclusions

- Un cadre national cohérent permettant de cerner et de suivre les besoins socio-économiques liés au rétablissement à la suite de catastrophes majeures n'est pas encore établi au Canada. Les approches continuent d'évoluer d'une juridiction à l'autre, entraînant des répercussions sur la planification, la coordination et la mise en œuvre du rétablissement après sinistre. L'expérience de Jasper à la suite du feu de forêt de 2024 met en lumière les défis et les possibilités associés à l'adoption d'approches de rétablissement plus cohérentes et adaptatives à l'échelle du pays.
- Le rétablissement de Jasper a révélé plusieurs défis socio-économiques interconnectés, tout en démontrant une forte coordination, une grande capacité d'adaptation et de résolution de problèmes entre les partenaires :
 - **Enlèvement des débris** : L'intégration de l'enlèvement des débris aux exigences d'analyse environnementale, à la gestion des matières dangereuses et aux conditions propres aux sites a accru la complexité du processus. Dans certains cas, l'harmonisation de la séquence des travaux avec les évaluations environnementales a nécessité une coordination entre les organismes de réglementation, plusieurs entrepreneurs, les assureurs et l'accès aux sites d'enfouissement, ce qui a contribué à des retards. Ces expériences soulignent l'importance de définir clairement, en amont, les protocoles, les rôles et les mécanismes de financement dans le cadre d'efforts de rétablissement à grande échelle.
 - **Exigences en matière d'analyse et de réhabilitation des sols** : Des évaluations de contamination des sols et des travaux de réhabilitation ont été réalisés afin de garantir que les sites étaient sécuritaires pour la réoccupation et conformes aux lignes directrices fédérales établies pour la protection de la santé humaine. Dans de nombreux cas, ces évaluations ont nécessité plusieurs cycles d'analyse et, lorsque requis, l'enlèvement de sols contaminés. Bien que ces processus soient essentiels pour assurer des conditions de reconstruction sécuritaires, ils ont également posé des défis. Ces difficultés ont été particulièrement évidentes lorsque les exigences, les responsabilités et la couverture d'assurance liées aux analyses de sol n'étaient pas clairement comprises dès le départ. Ces processus se sont souvent révélés coûteux, longs et, dans la plupart des cas, non couverts par les assurances ou les programmes d'aide financière en cas de catastrophe. Le Canada doit se doter d'orientations claires en matière de normes réglementaires pour la réhabilitation des sols après des feux de forêt, notamment en ce qui concerne les cas où une certaine souplesse réglementaire pourrait être appropriée.
 - **Lacunes en matière d'assurance** : Les variations des niveaux de couverture, des limites des polices et des délais de traitement des réclamations, combinées à la hausse des coûts de reconstruction, ont contribué à l'augmentation des dépenses et à des expériences de rétablissement inégales pour les ménages et les entreprises. Le renforcement de la littératie en matière d'assurance en amont des catastrophes, ainsi que la mise en place de services coordonnés de conseil et de soutien pendant le rétablissement, peuvent aider à réduire les litiges, atténuer les pressions financières et favoriser un rétablissement plus rapide et équitable.
 - **Disponibilité du logement** : Les contraintes préexistantes en matière de logement, combinées à la perte d'environ 30 % des structures, ont accentué les pressions liées aux déplacements. Bien que les partenaires du rétablissement aient collaboré pour mettre en œuvre des solutions de logement temporaire, notamment grâce à un financement fédéral ayant permis le retour d'environ 400 ménages, les capacités sont demeurées limitées, particulièrement durant la haute saison touristique. Ce défi souligne l'importance d'harmoniser les stratégies de logement avec les besoins immédiats et à plus long terme des collectivités.
 - **Reprise des activités économiques** : Les entreprises ont été confrontées à des défis multiples et simultanés, notamment des pertes de revenus pendant la haute saison touristique, une capacité d'hébergement réduite, des contraintes en matière de main-d'œuvre et une hausse des coûts d'exploitation. Bien que les assurances et les mesures de soutien financier disponibles aient permis de répondre à certains besoins, les parcours de rétablissement ont varié, certaines entreprises continuant de faire face à des pressions financières.
 - **Bien-être communautaire** : Les déplacements prolongés, l'évolution des échéanciers liés au logement et à la réhabilitation des sites, ainsi que les perturbations cumulatives ont mis à rude épreuve le bien-être de la communauté. En réponse, les services de santé mentale et de soutien social ont été renforcés, soulignant l'importance de maintenir des services psychosociaux soutenus tout au long du rétablissement à long terme.
- Malgré ces pressions, le rétablissement de Jasper a démontré des forces notables, notamment des approches de gouvernance adaptatives et agiles ayant permis une prise de décision rapide, une coordination interorganisationnelle solide et une capacité d'adaptation à l'évolution des conditions. Des mécanismes de coordination efficaces et des partenariats solides entre les gouvernements, les organismes sans but lucratif et les organisations communautaires ont facilité la résolution de problèmes dans un contexte dynamique. L'expérience de Jasper offre des enseignements importants sur la manière de faire progresser le rétablissement multi-juridictionnel dans des environnements opérationnels complexes.

Pourquoi le rétablissement socio-économique est important

Lorsque des catastrophes surviennent, leurs impacts dépassent largement les dommages physiques causés aux bâtiments et aux infrastructures. Elles affectent l'emploi, les conditions de logement, la santé mentale et les économies locales, avec des effets qui peuvent évoluer dans le temps et interagir avec les conditions préexistantes des collectivités. Les vulnérabilités croisées et les facteurs systémiques contribuent à des défis complexes et cumulatifs, compliquant les processus du rétablissement et les résultats à long terme.

Ces impacts ne sont pas ressentis de manière uniforme. Les ménages à faible revenu, les personnes âgées, les nouveaux arrivants, les communautés autochtones et les travailleurs saisonniers peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires pour accéder aux soutiens et naviguer le processus de rétablissement, ce qui peut influencer les trajectoires de rétablissement au sein des collectivités. Les données issues de catastrophes passées montrent que, lorsque les soutiens socio-économiques sont plus limités, les résultats du rétablissement peuvent mettre plus de temps à se stabiliser et varier d'un groupe de population à l'autre¹. (Voir le graphique 1 et l'annexe B pour un aperçu des considérations socio-économiques dans le rétablissement après sinistre.)

Au Canada, les efforts de rétablissement après sinistre ont souvent été axés sur la reconstruction physique, notamment la remise en état des infrastructures et des services essentiels. Bien que ces actions soient fondamentales, on reconnaît de plus en plus l'importance des dimensions socio-économiques du rétablissement. Celles-ci comprennent le rétablissement des moyens de subsistance, la préservation du bien-être communautaire et le renforcement de la cohésion sociale. Collectivement, ces facteurs jouent un rôle essentiel pour déterminer si les individus et les entreprises peuvent demeurer dans

leur communauté, rétablir des sources de revenus stables et maintenir les réseaux sociaux nécessaires pour des collectivités résilientes.

Le présent rapport examine les efforts de rétablissement à la suite du feu de forêt de Jasper en 2024 afin de mieux comprendre comment les divers partenaires ont mobilisé et coordonné les ressources pour soutenir les dimensions socio-économiques du rétablissement.

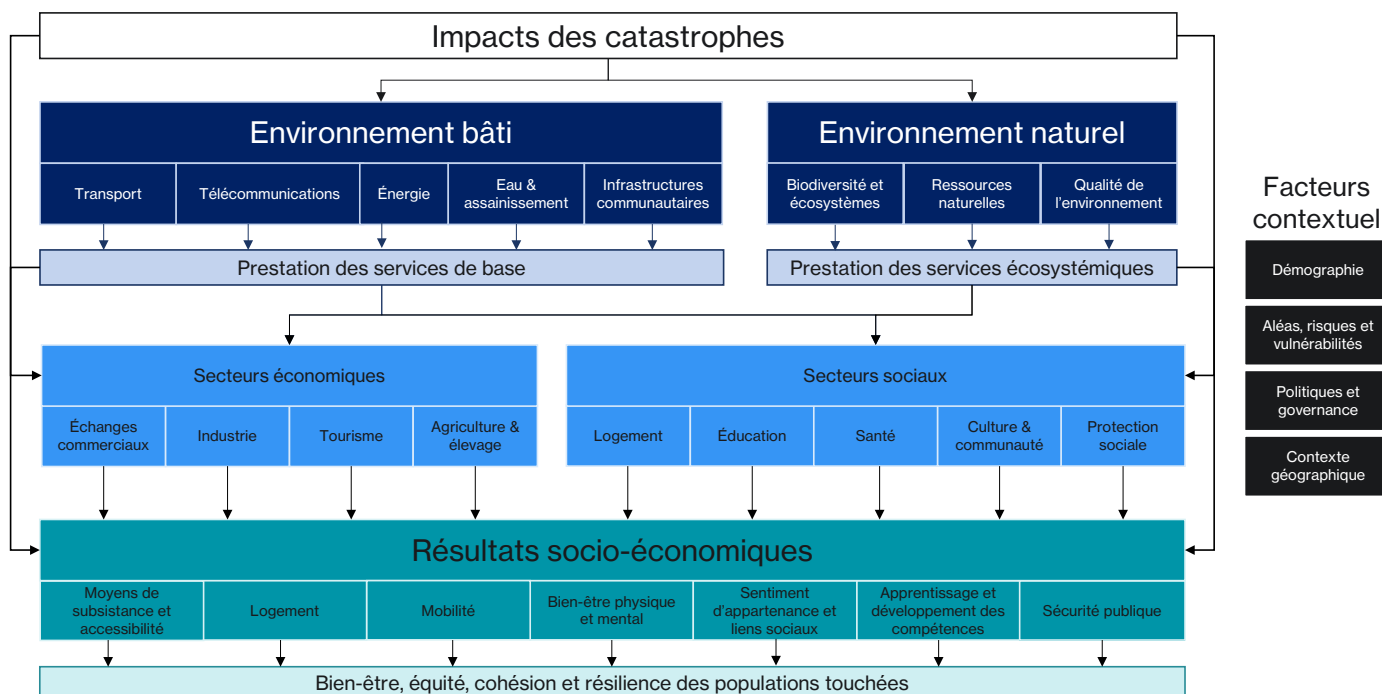
Au-delà des impacts physiques, l'incendie a mis en lumière des pressions préexistantes liées à la disponibilité du logement, à la couverture d'assurance et à la stabilité de la main-d'œuvre. Il a également offert l'opportunité de renforcer davantage la manière dont le rétablissement socio-économique est défini, coordonné et suivi dans le temps au Canada. L'expérience de Jasper illustre à la fois la complexité d'intégrer ces dimensions et le progrès qui peut être rendu possible par des approches coordonnées et adaptatives.

Une approche nationale plus cohérente pourrait favoriser le partage de principes, d'indicateurs et de mécanismes de coordination, tout en permettant une mise en pratique adaptée aux contextes locaux. Les efforts de rétablissement collaboratifs et adaptatifs observés à Jasper offrent des enseignements pratiques sur la manière d'atteindre cet équilibre et sur la façon dont les approches de rétablissement au Canada peuvent continuer d'évoluer.

¹ Concernant les feux de forêt et les inondations de 2021 en Colombie-Britannique, voir le Bureau de l'ombudsperson de la Colombie-Britannique, *Fairness in a Changing Climate*; et concernant les feux de forêt de 2016 dans le nord de l'Alberta, voir Montesanti et collaborateurs, « Exploring Indigenous Ways of Coping ».

Graphique 1

Implications socio-économiques des impacts des catastrophes



Source : Signal49 Recherche.

L'observation du rétablissement à Jasper

Cette étude examine la coordination des efforts de rétablissement à Jasper à la suite du feu de forêt de 2024, en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience socio-économique et du bien-être des collectivités.

Plus précisément, l'analyse :

- examine les besoins socio-économiques des ménages et des entreprises dans un contexte post-catastrophe ;
- passe en revue les mécanismes de coordination entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ;
- documente les principaux défis, les réussites et les pratiques émergentes observés pendant le rétablissement à Jasper.

L'analyse s'appuie sur des entrevues menées entre septembre 2025 et janvier 2026 auprès d'organismes gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises locales et d'organisations communautaires, ainsi que sur une revue de la littérature pertinente. Ces entrevues ont permis de recueillir des perspectives provenant des premières étapes du rétablissement et de son évolution en cours, soit environ un à un an et demi après l'incendie. (Voir l'annexe A.)

Les résultats présentés dans ce rapport reflètent les expériences et les perspectives partagées par les participants, complétées par des données et des recherches disponibles publiquement.

Les conclusions de ce rapport montrent que le rétablissement de Jasper n'a pas été façonné par des défis isolés, mais plutôt par un ensemble de systèmes socio-économiques, environnementaux et institutionnels interconnectés qui se sont influencés mutuellement au fil du temps. Les actions, les retards ou les contraintes dans un domaine ont souvent entraîné des effets en cascade sur le logement, la continuité des activités, la disponibilité de la main-d'œuvre, l'assurance, les infrastructures et le bien-être communautaire. La compréhension de ces interdépendances est donc essentielle pour soutenir des processus de rétablissement plus coordonnés et efficaces.

La section portant sur une approche systémique des défis socio-économiques à Jasper illustre ces dynamiques interconnectées. En cartographiant les interactions entre les principaux systèmes de rétablissement, elle propose un point de référence pratique permettant aux collectivités de cerner plus tôt les interdépendances critiques, de favoriser une prise de décision plus coordonnée et d'accélérer la planification du rétablissement dès les premières phases d'une catastrophe.

En plaçant les dimensions socio-économiques du rétablissement au même niveau que la reconstruction physique, ce rapport souligne l'importance d'intégrer les dimensions sociales et économiques dans la planification du rétablissement, un domaine important et en évolution dans la recherche et les pratiques canadiennes en matière de rétablissement après sinistre. Bien que le contexte de Jasper comporte des particularités en matière de gouvernance et d'aménagement du territoire, de nombreuses leçons identifiées sont applicables plus largement et peuvent éclairer l'élaboration des politiques et des programmes dans d'autres collectivités à risque élevé à travers le Canada.

Se relever après une catastrophe: le feu de forêt de Jasper

En juillet 2024, Jasper a connu le deuxième incendie de forêt le plus coûteux de l'histoire du Canada, avec des pertes assurées dépassant 1,3 milliard de dollars². Ce montant n'inclut pas les pertes non assurées ou insuffisamment assurées, qui ont contribué à l'ampleur globale des répercussions économiques de l'événement.

L'incendie a entraîné la destruction d'environ 375 habitations et entreprises, soit près de 30 % des structures de la municipalité. Les biens touchés comprenaient des hôtels, des cafés, des commerces de détail et des propriétés résidentielles, affectant à la fois l'environnement bâti et l'économie locale. Environ 20 000 résidents et visiteurs ont été évacués durant l'événement³. La collectivité est demeurée évacuée pendant plus de trois semaines, le temps de rétablir les services essentiels et de réaliser des études de sécurité approfondies, après quoi le site urbain a été jugé sécuritaire pour un retour des résidents.

Jasper est l'une des destinations touristiques les plus importantes du Canada, avec une économie fortement tributaire de la fréquentation saisonnière⁴. Survenu en pleine saison estivale, l'incendie a perturbé les activités et les recettes commerciales, avec des effets qui se sont prolongés au-delà de la phase d'intervention immédiate et qui continuent d'influencer les considérations liées au rétablissement du secteur touristique.

2 Bureau d'assurance du Canada, « Les pertes assurées liées à l'incendie de Jasper s'élèvent à près de 1,3 milliard de dollars. »

3 Centre de coordination du rétablissement de Jasper, *Cadre de rétablissement de Jasper*.

4 Développement économique Canada pour les Prairies, « Documents d'information sur la transition ministérielle. »



Coordination du rétablissement : gouvernance et intervenants

Le rétablissement à Jasper a nécessité une étroite coordination entre plusieurs ordres de gouvernement, chacun ayant des rôles, des mandats et des responsabilités distincts. Aucun acteur unique ne pouvait diriger le rétablissement à lui seul. Compte tenu de la responsabilité fédérale en matière d'utilisation des terres, du rôle municipal dans la prestation des services locaux et de la participation provinciale par le biais du financement et des programmes, le rétablissement a été soutenu par une approche collaborative et adaptative.

L'expérience de Jasper offre des enseignements précieux sur la façon dont les partenaires du rétablissement ont collaboré dans un environnement complexe et multi-juridictionnel afin de renforcer le processus de rétablissement.

Contexte de gouvernance : considérations juridictionnelles

La municipalité de Jasper évolue dans un cadre de gouvernance et un régime foncier qui diffèrent de ceux de la plupart des municipalités canadiennes. Située à l'intérieur du parc national Jasper, elle fonctionne dans un contexte fédéral où Parcs Canada est responsable de la gestion des terres et des politiques relatives aux parcs nationaux, en complément des rôles provinciaux en matière de gestion des urgences et de financement.

Cette structure de gouvernance crée un contexte particulier pour le rétablissement, en influençant les processus décisionnels, en orientant les trajectoires de reconstruction et en nécessitant une mobilisation coordonnée entre plusieurs ordres de gouvernement.

Développement à l'intérieur de limites établies

Le cadre de gouvernance de Jasper comprend un plafond légal fédéral concernant la superficie commerciale ainsi qu'une limite fixe du périmètre du site urbain, tous deux conçus pour préserver l'intégrité écologique du parc national. Ces paramètres influencent la manière dont la croissance et le réaménagement s'opèrent, en exigeant que la majorité des projets de développement soient réalisés à l'intérieur de l'empreinte urbaine existante.

Dans le contexte du rétablissement après le feu de forêt, ces paramètres ont fait en sorte que les efforts de reconstruction se sont concentrés principalement sur l'optimisation de l'utilisation des terres existantes plutôt que sur leur expansion. Cette approche a permis de soutenir la gestion environnementale à long terme, tout en obligeant les partenaires du rétablissement à trouver un équilibre entre des priorités concurrentes, notamment les besoins en logement, les espaces commerciaux et le bon fonctionnement de la collectivité⁵.

Régime foncier en tenure à bail

Les terres situées à Jasper appartiennent au gouvernement fédéral et sont administrées par Parcs Canada au nom de la Couronne. Les résidents et les entreprises occupent ces terres dans le cadre de baux plutôt que de possession en pleine propriété⁶. Ces baux définissent les usages permis, les paramètres de développement, les responsabilités en matière de remise en état ainsi que les conditions propres à chaque site, constituant ainsi un fondement essentiel de l'aménagement et du développement du territoire au sein de la collectivité.

Dans le contexte du rétablissement, les efforts de reconstruction ont nécessité un alignement entre les processus de planification municipaux, les conditions des baux fédéraux et les objectifs plus larges associés au parc national⁷. Ce cadre intégré a exigé une étroite coordination entre les partenaires du rétablissement afin de permettre une reconstruction efficace, tout en respectant les objectifs de gestion environnementale et l'intégrité du cadre réglementaire.

Une gouvernance à plusieurs niveaux

Le rétablissement à Jasper s'inscrit dans un modèle de gouvernance à plusieurs niveaux qui regroupe la prestation des services municipaux, l'autorité fédérale en matière d'utilisation des terres ainsi que les rôles provinciaux en matière de financement et de coordination. Dans ce cadre, les efforts de rétablissement ont reposé sur une coordination continue entre des partenaires aux mandats et responsabilités distincts.

⁵ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

⁶ Règlement sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux du Canada.

⁷ Règlement sur l'aménagement des terres dans les parcs nationaux du Canada.

Des évolutions législatives récentes, notamment l'adoption du projet de loi C-76⁸, appuient la délégation de certaines responsabilités en matière d'aménagement du territoire et de développement de Parcs Canada à la municipalité de Jasper. Cette évolution s'inscrit dans une démarche plus large visant à améliorer l'efficacité de la prise de décision à l'échelle locale, tout en maintenant l'alignement avec les objectifs fédéraux de gestion des parcs nationaux.

Le rétablissement continue de progresser dans ce cadre de gouvernance interconnecté, où les rôles fédéraux, provinciaux et municipaux demeurent étroitement liés.

Structures de coordination

Le contexte juridictionnel de Jasper a nécessité la mise en place de mécanismes de coordination dédiés afin de soutenir une prise de décision harmonisée et un partage des responsabilités entre les organisations. Plusieurs structures complémentaires ont été établies durant la phase de rétablissement, chacune jouant des rôles interconnectés et favorisant la collaboration entre les partenaires.

Centre de coordination du rétablissement de Jasper

Dans le cadre de la réponse immédiate au feu de forêt, Parcs Canada et la municipalité de Jasper ont opéré sous une structure de commandement unifié. À mesure que l'intervention a évolué vers le rétablissement, cette structure s'est transformée pour devenir le Centre de coordination du rétablissement de Jasper (CCRJ), une entité temporaire dotée d'équipes conjointes, chargée de faire progresser la planification et la mise en œuvre du rétablissement.

Des employés des deux organisations ont été détachés au CCRJ, formant une équipe intégrée, avec des responsabilités partagées et une approche coordonnée de la gestion du rétablissement. Le CCRJ a adopté un modèle fondé sur des groupes de travail, rassemblant les partenaires responsables des principaux volets du rétablissement, notamment le logement temporaire, la reprise économique et le rétablissement social⁹.

Cette structure a facilité l'échange d'information en temps réel, une prise de décision coordonnée ainsi qu'un alignement des priorités de rétablissement. Elle a permis une résolution de problèmes ciblée et contribué à maintenir l'élan du rétablissement dans un contexte complexe et multi-juridictionnel.

Comité intergouvernemental de réaménagement Jasper-Alberta-Canada

Afin de favoriser l'harmonisation entre les différents ordres de gouvernement, le Comité intergouvernemental de réaménagement Jasper-Alberta-Canada (JAC-IRC) a été mis en place comme instance tripartite réunissant des représentants municipaux, provinciaux et fédéraux.

Le JAC-IRC a offert un cadre de coordination continu pour l'échange d'information et la formulation de conseils stratégiques, tant pour les priorités immédiates du rétablissement que pour celles à plus long terme. Il a joué un rôle important pour naviguer les responsabilités partagées entre les différentes administrations, favoriser l'harmonisation des approches et appuyer une prise de décision coordonnée.

Comité consultatif sur le rétablissement

Le Comité consultatif sur le rétablissement (CCR) a été mis sur pied par le conseil municipal de Jasper afin de veiller à ce que les besoins et les perspectives de la collectivité soient pris en compte dans la structure de gouvernance du rétablissement. Le CCR comptait des représentants de la municipalité de Jasper, de Parcs Canada, d'organisations communautaires ainsi que des résidents de Jasper¹⁰. Cette approche a permis d'intégrer les expériences vécues, de repérer les enjeux émergents et de renforcer l'harmonisation entre les besoins de la collectivité et les actions de rétablissement.

Coordination intégrée entre les structures

Ensemble, ces structures ont constitué des instances complémentaires de collaboration, d'échange d'information et de prise de décision coordonnée. Elles ont favorisé l'harmonisation entre les administrations et les groupes de parties prenantes, contribuant ainsi à une approche de rétablissement coordonnée et adaptative dans un contexte de gouvernance complexe.

8 Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada ; et Parcs Canada, « Reconstruire après l'incendie : Le gouvernement du Canada dépose un projet de loi. »

9 Centre de coordination du rétablissement de Jasper, *Cadre de rétablissement de Jasper*.

10 Pour la liste complète des membres, voir Comité consultatif sur le rétablissement, *Recovery Advisory Committee: Terms of Reference*.

Contraintes de coordination

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des efforts de rétablissement, les rôles, les processus et les mécanismes de coordination ont évolué au fil du temps. Certaines contraintes ont été observées pendant la phase de rétablissement, notamment en ce qui concerne la clarté des rôles, les dynamiques juridictionnelles et la continuité du leadership.

Clarté des rôles

La mise en place de nouvelles structures, notamment le CCRJ, le JAC-IRC et le CCR, a introduit de nouveaux rôles et responsabilités qui ont nécessité une harmonisation avec les fonctions municipales et fédérales existantes. Lors des premières phases de mise en œuvre, cette situation a entraîné certains chevauchements ainsi qu'un manque de clarté quant aux responsabilités et aux relations hiérarchiques¹¹. L'intégration des processus d'approbation de Parcs Canada et de la municipalité de Jasper a également ajouté un niveau de complexité, en raison de mandats et d'approches opérationnelles différents, nécessitant une coordination étroite. Ces défis reflètent la difficulté inhérente à l'intégration de deux cultures organisationnelles et de deux systèmes distincts au sein d'une structure de rétablissement temporaire.

Limites juridictionnelles

Le rétablissement a nécessité une coordination continue entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Chaque ordre de gouvernement assumait des rôles distincts, notamment en matière d'autorité foncière, de financement et de mise en œuvre des programmes. Dans certains domaines, comme le logement temporaire, des priorités et des approches divergentes ont créé des points de friction qui ont influé sur l'enchaînement et le rythme des décisions. Bien que ces différences aient posé des défis, elles ont également mis en évidence la nécessité de concilier les besoins à court terme avec des considérations à plus long terme.

Le rôle des organismes sans but lucratif et des groupes communautaires

Les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires ont joué un rôle essentiel et complémentaire dans le rétablissement à Jasper, en travaillant aux côtés des partenaires gouvernementaux pour offrir des services, mobiliser des ressources et répondre à l'évolution des besoins de la collectivité.

Ces organisations ont contribué tant à la prestation de services qu'au financement du rétablissement ; certaines se sont surtout concentrées sur la mobilisation de ressources financières, tandis que d'autres ont assuré la prestation de services sur le terrain. Certaines organisations, comme la Croix-Rouge canadienne (CRC), ont assumé un double rôle dans certains contextes, offrant à la fois des services directs et administrant des fonds, ce qui illustre leur contribution unique et essentielle au système de rétablissement¹².

Plusieurs répondants ont souligné que la capacité des organismes sans but lucratif à intervenir rapidement, à offrir un soutien flexible et à s'adapter aux besoins locaux en faisait des partenaires indispensables, tant durant la phase d'intervention que celle du rétablissement¹³. L'ampleur de l'incendie de forêt, qui a entraîné l'évacuation de dizaines de milliers de résidents et causé des dommages structurels étendus, a nécessité une réponse mobilisant de multiples acteurs, dont les gouvernements, les organismes sans but lucratif et les réseaux de bénévoles¹⁴.



¹¹ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

¹² Croix-Rouge canadienne, *Fonds de secours : Feux de forêt de 2024 en Alberta*.

¹³ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

¹⁴ Parcs Canada, « Déterminés à travailler ensemble pour Jasper. »

Exemples de contributions :

- La CRC a joué un rôle vaste et intégré dans plusieurs dimensions du rétablissement. En plus de soutenir le logement temporaire dans le cadre d'un rôle contractuel de gestion immobilière, l'organisation a collaboré avec le CCRJ pour appuyer le rétablissement social, les services de santé mentale et de soutien psychosocial, la coordination du rétablissement ainsi que la réalisation de deux évaluations des besoins. Depuis septembre 2024, la CRC fournit un soutien direct au rétablissement des ménages, en parallèle de la mise en œuvre de programmes de soutien aux petites entreprises et de l'administration de diverses subventions visant à appuyer les efforts de rétablissement en cours¹⁵. Ces activités s'inscrivent dans la continuité des actions d'aide d'urgence déployées par la CRC dès le mois de juillet 2024, immédiatement après l'incendie.
- La Banff Canmore Foundation a mobilisé du financement philanthropique par l'intermédiaire de son réseau de fondations régionales et de donateurs, en fournissant un soutien financier ciblé aux personnes et aux initiatives communautaires¹⁶.
- Community Futures West Yellowhead a mené un questionnaire précoce auprès des entreprises avant la réintégration, révélant que la sous-assurance constituait une préoccupation majeure. Ce constat a contribué à orienter l'élaboration d'un programme de relance économique visant à soutenir la trésorerie des entreprises durant les premières phases du rétablissement¹⁷.
- La Jasper Community Team Society a recueilli plus de 2 millions de dollars afin de soutenir l'expansion des services d'accompagnement et de rétablissement destinés aux résidents touchés par l'incendie¹⁸.
- L'Armée du Salut a fourni une aide d'urgence sur le terrain, notamment des repas, de l'hydratation ainsi qu'un soutien émotionnel et spirituel aux personnes évacuées et aux intervenants, principalement dans les centres d'évacuation et les zones de déploiement¹⁹.
- Les sections locales et régionales de Centraide ont coordonné des initiatives de soutien communautaire et de collecte de fonds, appuyé les populations vulnérables par l'intermédiaire d'organismes partenaires et contribué à la prestation de services sociaux et au rétablissement à plus long terme²⁰.
- Les divisions régionales de l'Association canadienne pour la santé mentale ont offert un soutien essentiel en matière de santé mentale et de services psychosociaux, tant pendant la période d'évacuation qu'au début du rétablissement, afin de répondre aux répercussions liées au traumatisme, aux déplacements et aux pertes subies²¹.
- Team Rubicon a apporté un soutien opérationnel spécialisé durant la transition de la phase d'intervention vers celle du rétablissement, notamment en matière d'enlèvement des débris, de nettoyage des sites et de facilitation d'un retour sécuritaire, contribuant ainsi à combler les manques de capacité et à accélérer les premières étapes du rétablissement²².

Les organismes sans but lucratif ont contribué à répondre à des besoins opérationnels et financiers qui dépassaient la portée ou les échéanciers des programmes gouvernementaux formels. Leurs interventions ont complété celles du secteur public en offrant un soutien flexible, rapide et adapté aux réalités locales.

L'expérience de Jasper met en évidence l'importance d'intégrer les organismes sans but lucratif à la planification et à la gouvernance du rétablissement dès le départ. Une telle approche permet de renforcer la capacité d'intervention, d'améliorer la coordination et de s'assurer que les besoins de la collectivité sont cernés rapidement et pris en compte de manière efficace²³.

¹⁵ Croix-Rouge canadienne, *Fonds de secours : Feux de forêt de 2024 en Alberta*.

¹⁶ Banff Canmore Foundation, "Bow Valley Community."

¹⁷ Community Futures West Yellowhead, "Jasper Wildfire 2024."

¹⁸ Jasper Community Team Society, "12 Month Update."

¹⁹ Romero, "EDS Teams."

²⁰ United Way of the Alberta Capital Region, "United Way and 211 Alberta."

²¹ Association canadienne pour la santé mentale, « La collectivité est essentielle. »

²² Team Rubicon Canada, « Soutien à Jasper. »

²³ Sécurité publique Canada, *Lignes directrices*.

Financer le rétablissement

Le rétablissement nécessite un soutien financier soutenu bien au-delà de la phase d'intervention immédiate. À mesure que les collectivités passent à la reconstruction, le financement joue un rôle essentiel pour restaurer les conditions de logement, soutenir les entreprises et maintenir les services essentiels à moyen et à long terme.

À Jasper, le financement du rétablissement a reposé sur plusieurs sources complémentaires, notamment les programmes d'aide en cas de catastrophe des gouvernements fédéral et provincial, les indemnités d'assurance, les dons jumelés, les contributions philanthropiques et les investissements privés. Ensemble, ces sources de financement ont permis de soutenir l'avancement du rétablissement, tout en reflétant la complexité de la coordination des ressources financières entre des systèmes aux mandats, aux échéanciers et aux critères d'admissibilité différents.

Voies formelles d'aide en cas de catastrophe

Au niveau fédéral, le gouvernement du Canada a soutenu le financement du rétablissement au moyen de plusieurs mécanismes. Sécurité publique Canada a appuyé la province de l'Alberta dans le cadre du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC), qui rembourse une partie des dépenses admissibles engagées par la province pour le rétablissement, selon un modèle de partage des coûts²⁴. En parallèle, Parcs Canada a reçu un financement fédéral direct pour le rétablissement et la reconstruction des biens et des infrastructures fédérales dans le parc national Jasper, tout en fournissant un appui au renforcement des capacités de la municipalité par l'intermédiaire de ses ressources afin d'appuyer les fonctions de rétablissement municipales.

Au niveau provincial, le gouvernement de l'Alberta a administré l'aide en cas de catastrophe principalement par l'entremise du Programme de reprise après sinistre (désormais Programme d'aide et de résilience face aux risques)²⁵. Ce programme a offert un soutien pour les coûts admissibles liés aux interventions et au rétablissement des municipalités, y compris les dommages aux infrastructures non assurables, et couvrait jusqu'à 90 % des dépenses admissibles, le 10 % restant étant assumé

par la municipalité²⁶. L'Alberta a également mis en place des mesures complémentaires, telles que des allègements fiscaux, des services de transport et d'autres formes de soutien destinées à aider les résidents et les entreprises²⁷.

Limites des programmes gouvernementaux

Les programmes d'aide financière en cas de catastrophe offerts par les gouvernements fédéral et provincial reposent sur des critères d'admissibilité définis et des catégories de coûts standardisées, afin d'assurer la cohérence, la coordination avec les systèmes d'assurance et la rigueur de la gestion financière.

Dans des contextes de rétablissement complexes comme celui de Jasper, où les besoins évoluent au fil du temps, certaines activités de rétablissement ne correspondaient pas aux catégories existantes des programmes. Par exemple, certains coûts liés à la réhabilitation des sols ou aux interruptions prolongées des activités n'étaient pas admissibles. De plus, l'exclusion des coûts considérés comme des pertes assurables, bien qu'elle vise à éviter les chevauchements avec les assurances privées, a posé des défis lorsque la couverture était partielle, retardée ou explicitement exclue²⁸.

Ces dynamiques n'ont pas empêché la progression du rétablissement, mais ont nécessité, dans certains cas, le recours à des soutiens complémentaires au-delà du secteur de l'assurance pour répondre aux besoins émergents.

Sources de financement flexibles et fondées sur la communauté

Les organismes sans but lucratif et les mécanismes de financement communautaires ont joué un rôle complémentaire dans le rétablissement à Jasper, en travaillant aux côtés des programmes gouvernementaux pour offrir un soutien flexible, rapide et adapté aux besoins.

²⁴ Sécurité publique Canada.

²⁵ Alberta Emergency Management Agency, "Hazard Assistance and Resilience Program."

²⁶ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

²⁷ Shokeir, "Jasper Getting \$8M."

²⁸ Sécurité publique Canada, *Lignes directrices*.

Grâce à des contributions jumelées du gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta, la Croix-Rouge canadienne (CRC) a recueilli plus de 41 millions de dollars pour appuyer les efforts de rétablissement à la suite du feu de forêt. Ces fonds ont été distribués dans le cadre d'un modèle d'aide humanitaire misant sur la flexibilité, la rapidité et la capacité de s'adapter à l'évolution des besoins.

D'autres organismes sans but lucratif et fondations ont également mobilisé des fonds et offert un soutien ciblé aux résidents et aux entreprises. Ces contributions ont complété les programmes formels d'aide en cas de catastrophe en répondant à des besoins qui n'étaient pas toujours pleinement pris en compte dans les paramètres habituels des programmes ou qui nécessitaient des réponses plus immédiates et flexibles²⁹.

Principaux défis socio-économiques

Le rétablissement à Jasper a mis en évidence un ensemble complexe et interconnecté de défis socio-économiques qui dépassaient largement la reconstruction physique. Compte tenu de l'ampleur et du caractère sans précédent de l'événement dans un parc national canadien, le rétablissement a nécessité une coordination entre plusieurs systèmes, notamment la remise en état de l'environnement, l'assurance, le logement, la main-d'œuvre et la reprise des activités économiques, chacun influençant le rythme et l'expérience du rétablissement.

Enlèvement des débris et remise en état des sites

L'enlèvement des débris s'est imposé comme une priorité immédiate et fondamentale du rétablissement, essentielle pour permettre un accès sécuritaire aux sites et amorcer la reconstruction. Toutefois, l'ampleur et la complexité des destructions ont créé un environnement d'intervention particulièrement difficile. Les efforts ont nécessité une mobilisation rapide ainsi qu'une coordination entre plusieurs entrepreneurs, cadres réglementaires, normes environnementales, l'ensemble des ordres de gouvernement et les capacités d'accès aux sites d'enfouissement. Des enjeux de coordination, liés notamment au recours initial à un nombre limité d'entrepreneurs puis à l'élargissement subséquent à

plusieurs équipes, ont contribué à des difficultés de mise en œuvre plus larges, y compris des écarts et des incompréhensions quant à certaines exigences, notamment celles liées aux évaluations environnementales³⁰.

Un défi central a consisté à concilier l'urgence du déblaiement avec la nécessité de respecter des exigences évolutives en matière d'environnement et de sécurité. Des activités comme la gestion des matières dangereuses, le tri des déchets, les conditions propres à chaque site ainsi que les contraintes liées à l'accès aux sites d'enfouissement ont ajouté des niveaux de complexité supplémentaires qui ne pouvaient pas toujours être pleinement anticipés dès le départ.

Dans certains cas, au début du processus, l'enchaînement entre l'enlèvement des débris et les évaluations environnementales n'était pas entièrement aligné, ce qui a nécessité des ajustements à mesure que les conditions sur le terrain devenaient plus claires. Ces défis illustrent une réalité plus large propre au rétablissement après des incendies de forêt à grande échelle : la gestion d'opérations d'urgence dans des systèmes réglementaires, logistiques et environnementaux complexes et interdépendants³¹.

Réhabilitation et analyses des sols

Lorsque des bâtiments sont endommagés ou détruits par un feu de forêt, ils peuvent libérer des contaminants provenant des matériaux de construction et des biens ménagers, tels que le plomb, l'amiante et le benzène, lesquels peuvent contaminer les sols sous-jacents et présenter des risques potentiels pour la santé humaine. Par conséquent, l'évaluation des sols et, au besoin, leur réhabilitation constituent des étapes essentielles pour garantir que les sites sont sécuritaires en vue de leur réoccupation.

À Jasper, la réhabilitation des sols a été réalisée conformément aux lignes directrices fédérales en matière d'environnement et de santé publique, reflétant la nécessité de protéger à la fois la santé humaine et l'intégrité écologique du parc national. Dans le cadre du système de permis de démolition et du régime foncier en tenure à bail de Jasper, les titulaires de permis doivent s'assurer que les sites respectent les normes environnementales applicables avant toute reconstruction. Ce processus comprenait généralement des analyses de sols, l'enlèvement des matériaux contaminés lorsque nécessaire, leur transport et leur élimination sécuritaires, ainsi que des analyses de suivi visant à confirmer la conformité.

29 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

30 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

31 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

Application des normes

Dans de nombreuses collectivités canadiennes touchées par des feux de forêt, la réhabilitation des sols est encadrée par des cadres provinciaux qui reposent souvent sur des approches fondées sur le risque, adaptées aux conditions propres aux sites et aux voies d'exposition.

À Jasper, la réhabilitation devait respecter les lignes directrices du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) en matière de qualité des sols³². Ces lignes directrices établissent des seuils uniformes pour des contaminants tels que les métaux lourds et les hydrocarbures, et sont appliquées afin de soutenir la protection environnementale à long terme.

Au début du processus de rétablissement, l'application de ces normes dans un contexte post-incendie de forêt était encore en cours d'opérationnalisation. À mesure que les analyses progressaient, une compréhension plus complète des niveaux de contamination s'est dégagée. Dans certains cas, les analyses ont révélé une contamination qui n'avait pas été anticipée au départ, ce qui souligne l'importance d'évaluations environnementales approfondies dans le contexte du rétablissement après un feu de forêt.

Mise en œuvre en contexte inédit

Au début du rétablissement, il existait peu de précédents pour l'application de ces exigences dans un contexte de feu de forêt d'une telle ampleur. Par conséquent, l'étendue et la variabilité de la contamination n'étaient pas entièrement comprises au départ, et les exigences ont évolué à mesure que les analyses progressaient.

Dans la pratique, certaines propriétés ont nécessité plusieurs cycles d'analyses et d'enlèvement des sols avant de satisfaire aux normes applicables. Cette exigence a contribué à des variations importantes des coûts et des délais selon les conditions propres à chaque site. Les données publiques et les témoignages de résidents indiquent que chaque cycle de réhabilitation pouvait représenter un investissement considérable en temps et en ressources, notamment en raison des contraintes liées à la capacité d'analyse et à la disponibilité des entrepreneurs³³.

Ces expériences illustrent la complexité de la mise en œuvre, en temps réel, de processus de rétablissement environnemental, particulièrement dans le contexte d'un parc national canadien impliquant une coordination étroite entre les ordres de gouvernement fédéral, provincial et municipal.

« Ce que nous avons constaté à partir des résultats d'échantillonnage du programme d'analyse des sols, c'est qu'il subsistait en réalité une quantité importante de contamination résiduelle qui aurait pu poser un risque pour la santé humaine. Il existe donc un écart réglementaire à cet égard qui, selon nous, devrait être comblé. »

Participant à l'entrevue

Ces constats alimentent les réflexions à l'échelle nationale sur les meilleures façons d'appliquer les normes environnementales dans les contextes post-incendie de forêt, notamment en ce qui concerne le rôle des analyses de référence des sols pour orienter les normes et les décisions en matière de réhabilitation, en particulier dans un contexte d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux de forêt au Canada. Ils mettent également en évidence l'importance de trouver un équilibre entre la cohérence, la protection de la santé publique et la faisabilité opérationnelle.



³² Parcs Canada, *Parc national Jasper*; et le Conseil canadien des ministres de l'environnement, *Les Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement*.

³³ Covey, "Soiled."

Implications en matière d'assurance

La couverture d'assurance associée à la réhabilitation des sols variait selon les situations³⁴. Dans les juridictions qui appliquent des cadres de référence basés sur le risque, certains travaux d'enlèvement des sols peuvent être inclus dans les activités assurées d'enlèvement des débris et de nettoyage des sites, lorsqu'ils sont directement attribuables aux dommages causés par l'incendie et proportionnés au niveau de risque.

À Jasper, l'exigence de se conformer aux lignes directrices fédérales en matière de qualité des sols a élargi la portée des travaux de préparation des sites au-delà des activités habituelles d'enlèvement des débris. Par conséquent, une partie des travaux de réhabilitation n'était pas couverte par les polices d'assurance standards, généralement conçues pour indemniser les dommages directs causés aux structures par le feu³⁵.

De plus, ces coûts n'étaient pas toujours admissibles dans le cadre des programmes d'aide existants en cas de catastrophe. Afin de combler en partie cet écart, le gouvernement du Canada a créé un fonds de 5 millions de dollars, administré par la Croix-Rouge canadienne, pour soutenir les ménages confrontés à des coûts de réhabilitation non assurés³⁶.

Lacunes en matière d'assurance et pressions financières

L'incendie de forêt a mis en évidence un ensemble d'enjeux liés à l'assurance ayant influencé les expériences de rétablissement des ménages et des entreprises. Ces dynamiques ne sont pas propres à Jasper et reflètent des tendances plus larges observées dans les collectivités canadiennes exposées aux feux de forêt, où la hausse des coûts de construction et l'évolution des profils de risque exercent une pression croissante sur les systèmes d'assurance³⁷.

De nombreux résidents étaient assurés ; toutefois, dans certains cas, les niveaux de couverture ne reflétaient pas pleinement l'ampleur et le coût de la reconstruction. Cet écart de protection s'explique par plusieurs facteurs, dont l'augmentation rapide des coûts de construction, des considérations liées à l'abordabilité et l'évolution des usages des propriétés, notamment la présence de logements secondaires³⁸.

Hausse des coûts de reconstruction

En date d'octobre 2025, les coûts de reconstruction à Jasper étaient estimés à plus de 1,5 fois les valeurs de référence d'avant l'incendie³⁹. L'inflation, l'augmentation des coûts des matériaux, la pénurie de main-d'œuvre et les nouvelles exigences des codes du bâtiment ont contribué à la hausse des coûts de reconstruction dans l'ensemble de la collectivité.

La capacité limitée du secteur de la construction à l'échelle locale a également influencé les délais de reconstruction à Jasper. De nombreux propriétaires ont dû recourir à des entrepreneurs provenant de l'extérieur de la région, ce qui a introduit des contraintes logistiques supplémentaires, notamment la nécessité d'héberger cette main-d'œuvre dans un contexte où l'offre de logements était déjà restreinte.

Ces conditions reflètent des dynamiques plus larges observées dans le secteur de la construction post-catastrophe et ont contribué à des variations importantes des délais et des coûts de reconstruction d'une propriété à l'autre.

Structures de couverture et limites des assurances

À Jasper, la présence répandue de logements secondaires, qui reflète des besoins de longue date en matière de logement, a introduit des considérations supplémentaires en matière de couverture d'assurance. Selon la façon dont ces logements étaient aménagés et assurés, le coût de remplacement garanti pouvait être réduit, assorti de conditions ou non offert. Ce type de couverture est généralement plus limité pour les propriétés générant des revenus et est rarement applicable aux activités commerciales.

À mesure que les délais de reconstruction s'allongeaient et que les coûts augmentaient, certains ménages et entreprises se sont retrouvés sous pression financière, notamment lorsque les dépenses approchaient ou dépassaient les plafonds de couverture des polices d'assurance. Par ailleurs, les processus d'assurance, notamment l'évaluation des réclamations, la disponibilité des experts en sinistre, les limites de couverture et leur compréhension par les titulaires de police, ainsi que les exigences liées à la réhabilitation des sols, ont nécessité du temps et une coordination soutenue.

34 Covey; et entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

35 Covey; et entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

36 Parcs Canada, « Déterminés à travailler ensemble pour Jasper »

37 Contant, "How Wildfires Impact Housing Affordability."

38 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper

39 McIntyre, "Jasper's Struggle to Rebuild."

Ces processus ont également été influencés par des événements régionaux plus larges, notamment d'autres catastrophes majeures survenues en 2024 (p. ex. tempêtes de grêle), qui ont accru la demande à l'égard des experts en sinistre dans l'ensemble de la région et contribué à une variabilité des délais de traitement des réclamations⁴⁰.

Interruption des activités et délais de rétablissement des entreprises

Les entreprises ont également été confrontées à des défis liés à l'arrimage entre la durée de la couverture d'assurance et les délais de reconstruction. De nombreuses entreprises disposaient d'une couverture pour interruption des activités d'une durée de 12 mois, laquelle ne correspondait pas toujours aux délais prolongés de reconstruction⁴¹.

Les analyses du secteur indiquent que des périodes de couverture plus longues, telles que 18, 24 ou 36 mois, seraient plus adaptées aux réalités des délais de rétablissement à la suite de catastrophes de grande ampleur⁴². À l'expiration de leur couverture, certaines entreprises ont subi des pressions financières alors qu'elles cherchaient à rouvrir ou à reprendre pleinement leurs activités⁴³.

Pénurie de logements et défis liés au logement temporaire

Le marché du logement à Jasper était déjà sous pression avant l'incendie de forêt, avec un faible taux d'occupation et un déficit estimé à 600 unités. La perte d'environ 30 % des structures a accentué la pression sur l'offre disponible, touchant à la fois les résidents permanents et la main-d'œuvre saisonnière qui soutient l'économie locale⁴⁴.

À Jasper, les possibilités d'expansion du parc de logements sont encadrées par les limites du site urbain et les contraintes d'aménagement du territoire liées à sa localisation dans un parc national. Par conséquent, les efforts de rétablissement ont nécessité une collaboration entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal afin de respecter ces paramètres tout en répondant aux besoins de logement à court et à long terme.

Logement temporaire et coordination

Les partenaires du rétablissement ont travaillé de manière concertée entre les différents ordres de gouvernement pour élaborer des solutions de logement temporaire. Compte tenu de l'ampleur des besoins et de l'importance de concilier les exigences à court terme avec la planification à plus long terme, différentes options ont été examinées quant aux types de logements et aux modes de mise en œuvre.

Ces discussions ont mis en évidence la nécessité d'aligner les besoins immédiats en matière d'hébergement avec les objectifs à plus long terme en matière de logement. Au fil du temps, les partenaires ont convergé vers des solutions permettant d'accélérer la mise en place de logements temporaires, appuyées par un financement fédéral⁴⁵, la Croix-Rouge canadienne assurant la gestion immobilière des sites⁴⁶.

À la mi-2025, les sites de logement temporaire accueilleraient environ 350 familles, marquant une étape importante dans le retour des résidents au sein de la collectivité.

Capacité et considérations liées à la main-d'œuvre

Malgré ces progrès, la capacité en matière de logement demeurerait insuffisante par rapport à la demande globale, particulièrement durant les périodes de pointe touristique, lorsque la population permanente de Jasper est complétée par une main-d'œuvre saisonnière⁴⁷.

Les critères d'admissibilité au logement ont d'abord été conçus pour soutenir les résidents permanents déplacés⁴⁸. Par conséquent, certains travailleurs saisonniers ont continué de faire face à des difficultés de logement, ce qui, dans certains cas, a eu des répercussions sur la disponibilité de la main-d'œuvre et les activités des entreprises.

40 Bureau d'assurance du Canada, « Les sinistres assurés attribuables aux feux de forêt de Jasper dépassent les 880 millions de dollars. »

41 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

42 Contant, "Often Overlooked."

43 Contant.

44 Municipality of Jasper, "Jasper's Housing Challenge."

45 Parcs Canada, « Le gouvernement du Canada annonce l'octroi de plus de 160 millions de dollars pour l'offre de logements »

46 Croix-Rouge canadienne, « La Croix-Rouge canadienne appuie le programme de logement temporaire. »

47 Développement économique Canada pour les Prairies, « Documents d'information sur la transition ministérielle. »

48 Smith, "Housing for Jasper, Alta., Workers."

« La municipalité s'est concentrée sur le nombre de résidents permanents déplacés. L'ampleur réelle des besoins en logement a été sous-estimée, car l'offre n'était pas suffisante pour répondre à la variation de la population selon les saisons. Par conséquent, même les entreprises prêtes à rouvrir ont eu du mal à attirer de la main-d'œuvre en raison du manque de logements. »

Participant à l'entrevue

Au fil de la mise en œuvre, les approches de priorisation ont évolué afin d'intégrer des considérations plus larges, notamment les besoins en main-d'œuvre, ce qui s'est traduit par une diversification des occupants, incluant des résidents non permanents et des travailleurs saisonniers. Cette situation met en évidence l'importance de tenir compte à la fois des populations permanentes et saisonnières dans la planification du rétablissement, particulièrement dans les collectivités dont l'économie repose sur le tourisme.

Accessibilité financière du logement et pressions du marché

Pour le parc de logements non touché par l'incendie, la combinaison d'une offre limitée et de pressions sur les coûts, notamment la hausse des primes d'assurance, a contribué à une augmentation des loyers. Certaines estimations indiquent que les loyers ont augmenté de manière significative à la suite de l'incendie⁴⁹.

Ces dynamiques ont une incidence sur l'accessibilité financière du logement pour certains segments de la main-d'œuvre, en particulier les travailleurs à faible revenu et les travailleurs saisonniers, et soulèvent des enjeux quant à la rétention de la main-d'œuvre et à l'évolution de la composition de la collectivité à long terme.

Contraintes entravant la reprise des activités économiques

L'économie de Jasper est fortement influencée par le tourisme saisonnier, de nombreuses entreprises générant une part importante de leurs revenus annuels pendant les mois d'été. Le déclenchement du feu de forêt de 2024 en juillet et en août a entraîné d'importantes perturbations durant la période de pointe, créant des pressions financières immédiates pour les entreprises locales⁵⁰.

Ces impacts sont survenus dans un contexte déjà marqué par des perturbations antérieures, notamment la pandémie de COVID-19⁵¹ et des incendies précédents, qui avaient déjà affecté la continuité des activités et la résilience financière des entreprises⁵². Par conséquent, certaines entreprises ont fait face à l'incendie de 2024 avec une capacité réduite à absorber de nouveaux chocs.

Contraintes liées à l'hébergement et à la main-d'œuvre

L'incendie a réduit la capacité d'hébergement à Jasper d'environ 25 %, contribuant à une baisse de la fréquentation touristique et des dépenses locales⁵³. Parallèlement, les efforts de rétablissement ont exigé de concilier le rythme de la reprise économique avec les besoins plus larges de la collectivité, notamment en matière de logement, de bien-être et de reconstruction.

La disponibilité de la main-d'œuvre a également été affectée, les contraintes en matière de logement limitant la capacité des travailleurs saisonniers et de retour à se loger. Cette situation a eu des répercussions sur les activités des entreprises, certaines ayant dû ajuster leurs heures d'ouverture ou leurs services dans leurs efforts pour retrouver leur capacité opérationnelle.

Plafonnement des espaces commerciaux et hausse des coûts

La réduction des surfaces commerciales disponibles, combinée aux limites existantes en matière de développement commercial, a contribué à une augmentation de la demande pour les espaces restants. Dans certains cas, cette demande a exercé une pression à la hausse sur les loyers commerciaux.

Les dommages subis par des installations clés de services et d'approvisionnement dans la zone industrielle de Jasper, notamment des ateliers et des fournisseurs de matériaux, ont également affecté l'accès local aux biens et services. Les entreprises ont dû s'adapter en s'approvisionnant auprès de collectivités voisines, comme Hinton, ce qui a entraîné des délais et des coûts supplémentaires pour des activités telles que l'entretien et les réparations⁵⁴.

49 Shokeir, "Jasper Tenants."

50 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

51 Robb, "Exhausting Summer."

52 Covey, "All-Clear."

53 Développement économique Canada pour les Prairies, « Documents d'information sur la transition ministérielle. »

54 Hardlines, "Home Building Centre."

Lacunes en matière de soutien financier

Des mesures de soutien financier ont été mises en place afin d'aider les entreprises durant la phase de rétablissement, notamment des programmes ciblés tels que le Programme fédéral de relance des entreprises de Jasper, qui offrait des subventions aux sociétés incorporées et aux travailleurs autonomes, ainsi que l'aide financière de la Croix-Rouge canadienne destinée à soutenir les petites entreprises.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a instauré des mesures d'allègement des loyers pour les locataires et titulaires de permis de Parcs Canada à Jasper, renonçant à des recettes locatives pouvant atteindre 15,2 millions de dollars afin d'atténuer les pressions financières pesant sur les entreprises, les locataires et les résidents touchés⁵⁵.

Ces mesures ont apporté un soutien important durant le rétablissement. Toutefois, les délais de reconstruction, influencés par des facteurs tels que la capacité du secteur de la construction, les exigences environnementales et les processus d'assurance, ont fait en sorte que certaines entreprises ont connu des périodes prolongées de réduction ou d'interruption de leurs activités⁵⁶.

L'assurance pour interruption des activités, lorsqu'elle était en place, a offert un soutien financier temporaire ; néanmoins, la durée de la couverture ne correspondait pas toujours aux délais prolongés de reconstruction. Par conséquent, certaines entreprises ont continué de subir des pressions financières alors qu'elles s'efforçaient de rouvrir ou de retrouver leur pleine capacité opérationnelle.

Bien-être communautaire et santé mentale

Les répercussions sociales et émotionnelles de l'incendie de forêt dépassent les dommages matériels et constituent une dimension importante du rétablissement⁵⁷. Les déplacements, l'évolution des délais de reconstruction et l'incertitude liée au logement ont contribué à une augmentation du stress chez de nombreux résidents durant les premières phases du rétablissement.



Plus de 600 ménages ont eu besoin d'un hébergement temporaire, et diverses solutions provisoires, notamment des logements en hôtel, ont été mobilisées pendant la mise en place des sites de logement temporaire⁵⁸. À mesure que ces logements devenaient disponibles et que les processus d'attribution progressaient par l'entremise du CCRJ, de nombreux résidents ont pu réintégrer la collectivité. Ces efforts ont constitué une étape importante vers le rétablissement d'une certaine stabilité, bien que la période de transition ait prolongé le sentiment d'instabilité chez les ménages touchés et nécessité des ajustements continus.

Incertitude quant aux délais de rétablissement

Les délais de rétablissement ont été influencés par plusieurs facteurs interdépendants, notamment les exigences environnementales et réglementaires, les processus d'assurance, la capacité du secteur de la construction et la disponibilité des logements. À mesure que ces éléments évoluaient, les échéanciers se sont précisés ; toutefois, durant les premières phases, l'incertitude entourant les délais et les coûts a contribué à accroître le stress chez certains résidents⁵⁹.

Plusieurs répondants ont indiqué que les expériences de rétablissement variaient d'un ménage à l'autre, en fonction de facteurs tels que la couverture d'assurance, les conditions des sites et les parcours de reconstruction. Cette variabilité reflète le fait que le rétablissement après une catastrophe repose sur des dynamiques complexes et interconnectées, plutôt que sur un seul facteur déterminant⁶⁰.

55 Parcs Canada, « Reconstruire après le feu : Le gouvernement du Canada annonce un allègement des loyers. »

56 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

57 Wong, "Jasperites Work Through Mental Health Struggles."

58 Farrell, "I'm Homeless."

59 Covey, "Soiled."

60 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

Soutiens psychosociaux et mobilisation communautaire

Un large éventail de services en santé mentale et de soutien social a été mobilisé afin d'accompagner les résidents tout au long du rétablissement, notamment :

- Recovery Alberta a rouvert les cliniques locales de santé mentale et de traitement des dépendances, offrant des services sans rendez-vous ainsi que des consultations planifiées.
- La Croix-Rouge canadienne (CRC) a offert des services en personne de gestion de cas, d'orientation vers les ressources, d'accompagnement dans le processus de rétablissement et de soutien psychosocial.
- Le programme Pathfinders du CCRJ a formé des bénévoles de la communauté afin d'aider les résidents à comprendre et à accéder aux services disponibles, tout en offrant un soutien émotionnel de nature non clinique.
- Le programme de services de sensibilisation communautaire de la municipalité de Jasper a été renforcé grâce au financement du Programme de reprise après sinistre, permettant l'ajout de postes dédiés à l'accompagnement en rétablissement afin d'accroître la capacité de gestion de cas et de soutenir les résidents dans leurs démarches⁶¹.

Ensemble, ces mesures ont permis d'offrir un soutien à la fois immédiat et continu, couvrant un éventail de besoins allant des soins cliniques au soutien communautaire et à l'accompagnement⁶².

Besoins en leadership et capacité communautaire

Les leaders communautaires et les propriétaires d'entreprises locales ont joué un rôle central dans le soutien au rétablissement, tout en composant eux-mêmes avec les répercussions de l'incendie. Plusieurs ont dû concilier leurs responsabilités professionnelles avec la reconstruction de leur habitation, de leur lieu de travail et de leurs réseaux sociaux.

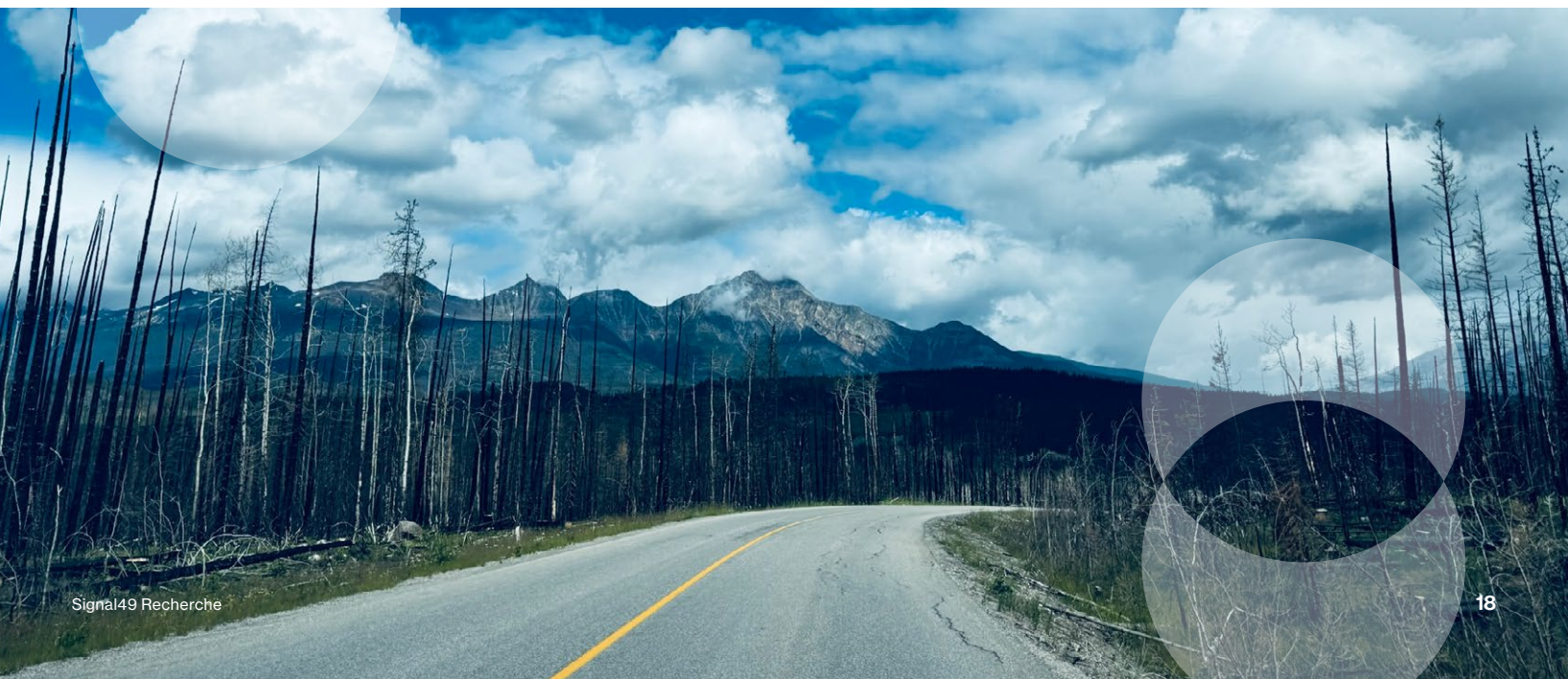
Cet équilibre a exigé des efforts soutenus sur une longue période et, dans certains cas, a contribué à la fatigue et au roulement du personnel⁶³. Parallèlement, la solidité du leadership local et des réseaux communautaires a constitué un facteur clé à l'avancement du rétablissement, en contribuant au maintien de la continuité, de la coordination et du soutien au sein de la collectivité⁶⁴.

61 Municipality of Jasper, "Community Outreach Services."

62 Covey, "Pathfinders Helping Jasperites."

63 Belleville and others, "Psychological Symptoms."

64 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.



Une perspective systémique des défis socio-économiques à Jasper

Le rétablissement à Jasper se comprend mieux comme un ensemble de systèmes socio-économiques interconnectés plutôt que comme une série de défis isolés. (Voir le graphique 2.) Des éléments clés, notamment la remise en état de l'environnement, l'assurance, le logement, la reprise des activités économiques et le bien-être communautaire, interagissent et s'influencent mutuellement au fil du temps.

Une perspective systémique permet de mieux comprendre pourquoi le rétablissement a été complexe et variable d'un ménage et d'une entreprise à l'autre, ainsi que la façon dont les avancées dans un domaine peuvent soutenir, ou dépendre de, celles réalisées dans d'autres.

Dynamiques de rétablissement interconnectées

Plusieurs dynamiques illustrent ces interdépendances. La remise en état de l'environnement, les processus d'assurance, l'obtention des permis et la capacité du secteur de la construction ont tous influencé le rythme de la reconstruction. À mesure que ces éléments progressaient, ils ont façonné les délais pour le retour des résidents dans des logements permanents et la reprise des activités des entreprises.

La disponibilité des logements a joué un rôle central, tant pour les résidents que pour la main-d'œuvre nécessaire au rétablissement. Parallèlement, la reprise des activités économiques a été influencée par la capacité d'hébergement, la disponibilité de la main-d'œuvre et le rythme de rétablissement des services et des infrastructures. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les variations dans les flux de visiteurs ont également eu des répercussions sur les revenus pendant la période de rétablissement⁶⁵.

Ces facteurs ont interagi de manière à exiger une coordination et des ajustements continus, mettant en évidence l'interdépendance étroite entre les dimensions sociales et économiques du rétablissement.

Le rétablissement à Jasper s'est également déroulé dans un contexte régional plus large, marqué par plusieurs événements majeurs (p. ex. tempêtes de grêle) survenus au cours des dernières années, qui ont influencé la disponibilité des entrepreneurs, des experts en sinistre et des chaînes d'approvisionnement. Ces demandes

concurrentes ont contribué à la complexité des conditions de rétablissement et ont nécessité des réponses coordonnées entre les systèmes.

Enseignements tirés à l'échelle systémique

Les interdépendances entre les systèmes socio-économiques mettent en évidence les points où des améliorations coordonnées peuvent produire des effets significatifs. Dans certains cas, des interventions relativement ciblées, telles que l'accélération des processus environnementaux, l'amélioration de la mise en place du logement temporaire, la stabilisation de l'accès à la main-d'œuvre ou la coordination de la capacité des entrepreneurs à l'échelle régionale, peuvent générer des retombées importantes sur l'ensemble du système de rétablissement. Cette perspective souligne également l'importance de séquencer les activités de rétablissement et de maintenir un soutien continu sur les plans financier, logistique et psychosocial au fil du temps, plutôt que de s'appuyer uniquement sur des interventions ponctuelles ou isolées.

Plusieurs considérations à plus long terme émergent également lorsque cette situation est analysée sous un angle systémique. Les changements en matière d'accessibilité du logement, de coûts d'assurance et de délais de reconstruction peuvent influencer les décisions de rester dans la collectivité ou d'y revenir⁶⁶. De même, les trajectoires de reprise des entreprises peuvent varier en fonction de l'accès à la main-d'œuvre, aux espaces commerciaux et aux ressources financières.

Dans certains cas, ces dynamiques peuvent entraîner des transformations dans l'offre de services locaux et dans la composition du tissu économique, en particulier pour les petites entreprises. Les contraintes liées au logement et à la disponibilité de la main-d'œuvre peuvent également influencer le rythme et la nature de la reprise économique, notamment l'équilibre entre les activités saisonnières et celles exercées à l'année⁶⁷.

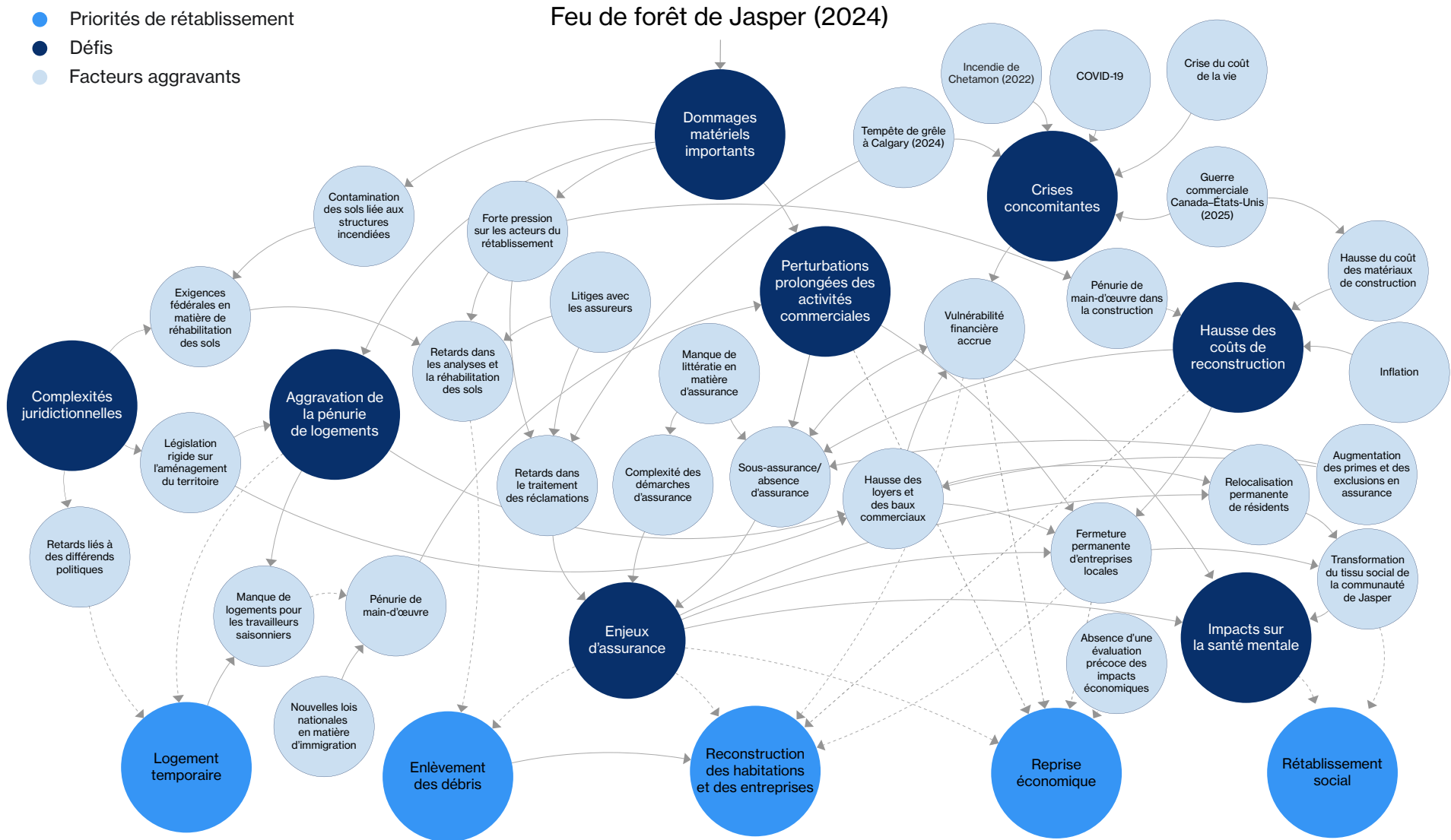
Ces tendances ne déterminent pas les résultats du rétablissement, mais mettent en lumière des domaines où une coordination et un soutien continus peuvent contribuer à maintenir la cohésion communautaire, la stabilité de la main-d'œuvre et la diversité économique à long terme.

65 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

66 Thomas, "Home Insurance Rates"; et Covey, "Double Digit Rent Spikes."

67 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

Graphique 2
Carte des défis interconnectés influençant le rétablissement à Jasper



Source : Signal49 Recherche.

Aller de l'avant : réussites et innovations à Jasper

Face à l'ampleur et à la complexité des impacts de l'incendie de forêt, le rétablissement à Jasper s'est distingué par une forte collaboration, une grande capacité d'adaptation et un engagement partagé entre les partenaires. À l'échelle des gouvernements, des organismes sans but lucratif et des partenaires communautaires, des approches novatrices ont émergé, renforçant la coordination, facilitant une prise de décision opportune et aidant les résidents et les entreprises à traverser une période prolongée de perturbations. Ces expériences offrent des enseignements précieux pour les administrations à travers le Canada qui cherchent à bâtir des systèmes de rétablissement plus résilients, réactifs et coordonnés.

Renforcement de la coordination et des partenariats

L'un des principaux atouts du rétablissement à Jasper tient à l'efficacité de ses mécanismes de coordination et de ses partenariats. La colocalisation des équipes de rétablissement fédérales et municipales au sein du CCRJ a permis une prise de décision plus intégrée ainsi qu'une collaboration plus étroite entre les organismes. En travaillant côte à côte, les partenaires du rétablissement ont pu partager l'information en temps réel, traiter efficacement les enjeux émergents et maintenir une compréhension commune de l'évolution des besoins et des priorités.

Plusieurs répondants ont souligné que cette coordination reposait non seulement sur des structures formelles, mais aussi sur des relations préexistantes solides, un climat de confiance et un engagement commun envers la collectivité. Ils ont également mis en avant l'importance d'un leadership favorisant une collaboration rapide entre les secteurs et la mise en place de groupes de travail pour répondre aux besoins émergents du rétablissement⁶⁸.

Ces constats suggèrent qu'une coordination efficace du rétablissement repose non seulement sur les structures mises en place en situation de catastrophe, mais aussi sur des relations de collaboration et des mécanismes développés en amont des crises.

Le modèle de groupes de travail du CCRJ a renforcé cette approche en réunissant les acteurs pertinents autour de chaque grand volet du rétablissement. Ces groupes ont offert des espaces structurés de résolution conjointe de problèmes, veillé à ce que les décisions techniques et opérationnelles reposent sur une expertise pluridisciplinaire et favorisé l'harmonisation des activités de rétablissement.

La coordination intergouvernementale a été renforcée par des structures comme le CCRJ et le JAC-IRC, qui ont fourni des instances régulières pour harmoniser les mandats, coordonner les décisions stratégiques et identifier des trajectoires d'action communes. Bien que le rétablissement ait nécessité de composer avec un environnement complexe et multi-juridictionnel, les partenaires ont travaillé de manière concertée afin d'aligner leurs approches et de faire progresser des objectifs communs.

Enfin, les partenariats avec les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires ont contribué à renforcer davantage le système de rétablissement.

Les relations préexistantes et les réseaux communautaires ont également constitué un atout essentiel. Par exemple, par l'entremise de la Jasper Community Team Society (JCTS), la Banff Canmore Foundation a pu mobiliser rapidement des ressources, grâce à des partenariats de confiance et à des canaux de communication déjà établis avant l'incendie⁶⁹.



⁶⁸ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

⁶⁹ Banff Canmore Foundation, "Bow Valley Community."

Gouvernance adaptative et programmation réflexive

Une caractéristique déterminante du rétablissement à Jasper a été la capacité des institutions et des partenaires à s'adapter avec agilité à l'évolution des conditions.

À tous les ordres de gouvernement ainsi qu'au sein des organismes sans but lucratif et des partenaires communautaires, les efforts de rétablissement se sont distingués par leur réactivité, leur collaboration et leur engagement commun à répondre aux besoins émergents.

Parcs Canada a fait preuve de leadership et de souplesse en favorisant le rétablissement, notamment en accélérant les processus de délivrance des permis, en ajustant les paramètres d'aménagement et d'occupation des sols et en permettant des solutions de logement supplémentaires, comme les logements secondaires, afin de répondre aux besoins urgents en capacité⁷⁰. Les mesures fédérales ont également inclus un financement destiné à soutenir la réhabilitation des sols non assurée et la mise en place de solutions de logement temporaire, contribuant ainsi à offrir des trajectoires de reconstruction plus claires et mieux coordonnées pour les résidents et les entreprises⁷¹.

Les gouvernements fédéral et provincial ont renforcé cette approche adaptative en mettant en place un mécanisme de jumelage des dons pour la campagne d'appel à la solidarité de la CRC en 2024 pour les incendies de forêt en Alberta⁷². Ce mécanisme a permis à la Croix-Rouge canadienne de déployer des fonds de manière souple pour répondre à un large éventail de besoins liés au rétablissement, notamment le soutien aux ménages, l'aide aux petites entreprises, l'accompagnement dans le processus de rétablissement et

les services psychosociaux, ainsi que l'appui aux résidents dans la navigation des processus complexes d'assurance et de reconstruction.

Au niveau municipal, la municipalité de Jasper a renforcé sa capacité interne en créant des postes spécifiquement dédiés au rétablissement, notamment dans le domaine de la relance économique, et en assurant un suivi des indicateurs de rétablissement afin d'ajuster les programmes rapidement. Des initiatives comme la *Commerce Continuity Initiative* et le « village temporaire » (« *pop-up village* ») ont permis d'offrir des espaces aux entreprises déplacées afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités pendant la reconstruction. Ces initiatives ont été soutenues par un financement fédéral par l'entremise de Développement économique Canada pour les Prairies, ce qui a permis de les maintenir sur une période prolongée⁷³.

Les organismes sans but lucratif et les entreprises locales ont également contribué de manière importante aux efforts de rétablissement adaptatifs. La CRC a élargi son rôle pour inclure la gestion des logements temporaires en complément de ses programmes de rétablissement⁷⁴. De leur côté, les entreprises locales ont appuyé le rétablissement en fournissant des services et des ressources répondant aux besoins en évolution. Par exemple, des services de transport ont été mobilisés auprès de fournisseurs locaux afin de permettre aux résidents déplacés d'accéder au travail, à l'école et aux services essentiels⁷⁵.

70 Parcs Canada, « Reconstruire après l'incendie : Parcs Canada modifie la politique d'utilisation. »

71 Parcs Canada, « Déterminés à travailler ensemble »; et Parcs Canada, « Le gouvernement du Canada annonce l'octroi de plus de 160 millions de dollars. »

72 Sécurité publique Canada, « Le ministre Sajjan et le ministre Ellis. »

73 Développement économique Canada pour les Prairies, « Des investissements du gouvernement du Canada. »

74 Croix-Rouge canadienne, « La Croix-Rouge canadienne appuie le programme de logement. »

75 Shokeir, "SunDog Wins Bid."

Enseignements pratiques pour les futurs efforts de rétablissement

Nos recommandations synthétisent les principaux enseignements tirés du rétablissement à Jasper, en mettant en lumière des pratiques efficaces ainsi que des possibilités de renforcer davantage la coordination et les résultats du rétablissement. Elles offrent des orientations concrètes pour améliorer l'harmonisation entre les partenaires, soutenir une gouvernance adaptative et réactive, et intégrer les considérations socio-économiques dans la planification du rétablissement. Appliqués efficacement, ces enseignements peuvent contribuer à renforcer la résilience et à appuyer des processus de rétablissement inclusifs, coordonnés et adaptés à l'évolution des conditions à travers le Canada.

Clarifier les rôles pour opérationnaliser une approche mobilisant l'ensemble de la société

Les responsables de la gestion des urgences (p. ex., Parcs Canada dans les municipalités situées dans des parcs nationaux; autorités provinciales de gestion des urgences ailleurs) peuvent renforcer le rétablissement en définissant clairement les rôles et les responsabilités interorganisationnels et en mettant en place des mécanismes permettant d'intégrer les organismes sans but lucratif, les groupes communautaires, les entreprises et les réseaux de bénévoles à la gouvernance du rétablissement. Des rôles clairement définis et des mécanismes d'engagement établis à l'avance favorisent une prise de décision plus coordonnée, transparente et rapide⁷⁶.

L'expérience de Jasper a montré l'importance de bien comprendre, dès le départ, les rôles à l'échelle juridictionnelle, tout en démontrant que les rôles plus détaillés au sein des structures de rétablissement nouvellement mises en place peuvent évoluer à mesure que les mécanismes de coordination se précisent. Parallèlement, les efforts de rétablissement ont bénéficié des contributions des groupes communautaires et des entreprises locales, dont plusieurs ont été intégrées plus formellement au fil du temps.

Dans cette optique, la mise en place préalable de protocoles d'entente (PE), de forums de planification avant catastrophe, d'occasions de formation conjointes et d'inventaires des capacités locales peut contribuer à formaliser ces relations et à faciliter une intégration plus fluide lors des futurs efforts de rétablissement.

Favoriser une prise de décision adaptative et agile

Les responsables de la gestion des urgences peuvent renforcer le rétablissement en mettant en place des structures de gouvernance qui favorisent une prise de décision rapide et adaptable dans des contextes évolutifs. Cela comprend la délégation de pouvoirs décisionnels pour les approbations courantes, l'élaboration de mécanismes d'adaptation rapide des politiques, la mise en place de groupes de travail interorganisationnels dotés de canaux d'escalade clairs, ainsi que l'utilisation d'expertises techniques intégrées et de données en temps réel pour éclairer les décisions.

Le rétablissement à Jasper a démontré la valeur de telles approches adaptatives. À mesure que les structures de coordination se sont mises en place, les partenaires, notamment Parcs Canada et la municipalité de Jasper, ont pu simplifier les processus de délivrance des permis, ajuster les paramètres d'utilisation et d'occupation des sols, soutenir des solutions de logement supplémentaires, comme les logements secondaires, et mettre en œuvre des solutions provisoires, telles que des espaces commerciaux temporaires⁷⁷.

Ces expériences illustrent comment des modèles de gouvernance favorisant la flexibilité, la coordination et des processus décisionnels rapides permettent aux efforts de rétablissement de répondre efficacement à des conditions changeantes. La formalisation de ces approches en amont peut renforcer davantage la préparation et garantir que cette capacité d'adaptation est intégrée dès les premières étapes du rétablissement.

⁷⁶ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

⁷⁷ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

Atténuer les lacunes et les angles morts en matière d'assurance

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, en collaboration avec le secteur de l'assurance, les organismes sans but lucratif et les associations sectorielles, peuvent renforcer les résultats du rétablissement en améliorant la littératie en matière d'assurance avant les catastrophes et en assurant l'accès à des services coordonnés, indépendants de conseil et d'accompagnement tout au long du processus de rétablissement. Ces mesures peuvent contribuer à réduire les pressions financières, à accélérer le règlement des réclamations et à améliorer la compréhension des couvertures à un moment où la clarté est essentielle pour les ménages et les entreprises.

L'expérience de Jasper met en évidence l'importance de ces dispositifs. De nombreux résidents et entreprises ont été confrontés à des niveaux de couverture variables, à des durées différentes d'interruption des activités et à des interprétations divergentes des clauses des polices, notamment en ce qui concerne la contamination des sols. Ces écarts soulignent la nécessité de réévaluer les niveaux de tolérance au risque dans un contexte de multiplication et d'intensification des événements climatiques, afin que les structures de couverture soient mieux adaptées à des délais de rétablissement prolongés. Parallèlement, le secteur de l'assurance a joué un rôle important en appuyant les processus de réclamation et de rétablissement dans un contexte complexe et de forte demande. Des pressions systémiques plus larges, notamment la survenue simultanée d'événements majeurs, ont également accru la demande pour les experts en sinistre et les services connexes.

Le renforcement des services d'accompagnement coordonnés, combiné à une meilleure compréhension en amont des limites de couverture, des exclusions et des pratiques de renouvellement, peut permettre aux résidents et aux entreprises de prendre des décisions éclairées et de mieux naviguer les processus de rétablissement.

Renforcer la clarté et l'harmonisation en matière de réhabilitation des sols après les feux de forêt

Les autorités fédérales et provinciales responsables de l'environnement et de la santé, telles que Parcs Canada, Environnement et Changement climatique Canada et les ministères provinciaux, peuvent soutenir le rétablissement en renforçant la clarté et l'harmonisation des cadres de réhabilitation des sols après incendie de forêt entre les différentes administrations.

Des orientations claires et à jour concernant les normes de réhabilitation des sols, les rôles et leur mise en œuvre dans différents contextes de tenure foncière, y compris le rôle des analyses de référence des sols dans l'établissement des normes et des décisions de réhabilitation, peuvent favoriser des parcours de rétablissement plus cohérents et prévisibles dans un contexte d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies de forêt au Canada.

L'expérience de Jasper souligne l'importance de cette harmonisation. L'application de lignes directrices fédérales en matière de qualité des sols a contribué à la protection de la santé publique et de l'environnement, tout en introduisant de nouveaux enjeux liés à la mise en œuvre, à la communication et à l'arrimage avec la couverture d'assurance. Ces constats mettent en évidence l'occasion de préciser la manière dont différentes approches réglementaires peuvent être appliquées dans les contextes post-incendie et de mieux les communiquer aux résidents, aux entrepreneurs et aux assureurs.

L'implication des assureurs aux côtés des autorités de réglementation peut renforcer l'arrimage entre les exigences environnementales et les considérations liées à la couverture, contribuant ainsi à réduire l'incertitude et à favoriser des processus de rétablissement plus coordonnés. Améliorer la clarté dans ces domaines peut appuyer des approches de rétablissement conciliant efficacement la gestion environnementale, la protection de la santé publique et les réalités opérationnelles⁷⁸.

78 Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

Renforcer la planification et la coordination de l'enlèvement des débris

L'enlèvement des débris constitue une étape essentielle du rétablissement initial, car il jette les bases de la reconstruction. Le renforcement de la planification et de la coordination par la définition claire des rôles, la séquence des interventions, l'établissement de protocoles environnementaux, la coordination des entrepreneurs, l'accès aux sites d'enfouissement et la mise en place de mécanismes de financement peut favoriser une mise en œuvre efficace et limiter le besoin d'ajustements ultérieurs à mesure que le rétablissement progresse.

À Jasper, l'enlèvement des débris a été réalisé à grande échelle et a joué un rôle déterminant dans l'amorce des activités de rétablissement. L'intégration de cette activité avec les exigences d'analyse environnementale, la gestion des matières dangereuses et les conditions propres aux sites a nécessité une coordination étroite entre les entrepreneurs, les organismes de réglementation et les assureurs.

Dans cette optique, l'établissement de protocoles standardisés et d'ententes préalables avec plusieurs entrepreneurs qualifiés, demeurant ouvertes et accessibles à un éventail de fournisseurs, peut améliorer la préparation. Une compréhension claire et cohérente des exigences par l'ensemble des intervenants, de même qu'un meilleur arrimage entre les processus environnementaux et la gestion des débris, peuvent favoriser un rétablissement plus efficace et mieux coordonné grâce à une planification préalable renforcée⁷⁹.

Renforcer la capacité d'intervention et les solutions de rétablissement préautorisées

Les ministères provinciaux responsables de la gestion des urgences peuvent renforcer leur niveau de préparation en prévoyant à l'avance des contrats et une meilleure capacité pour les services spécialisés de rétablissement, notamment les analyses de sols, la gestion des débris, le soutien aux processus d'autorisation et l'expertise en règlement de sinistres. La mise en place de répertoires régionaux d'entrepreneurs qualifiés et de fournisseurs de services modulables peut contribuer à garantir la disponibilité des ressources essentielles au moment opportun.

La planification en amont peut également inclure des modèles préapprouvés de logements temporaires, des plans d'aménagement et des arrangements d'approvisionnement visant à accélérer la mobilisation et à réduire les délais de mise en place du logement et des services essentiels. Ces approches s'inspirent de modèles éprouvés dans d'autres secteurs, comme les dispositifs de capacité d'appoint en santé, qui permettent une mobilisation rapide en situation d'urgence.

L'expérience de Jasper a démontré à la fois le besoin et la capacité de faire évoluer les ressources dans le temps, alors que des éléments clés, tels que les entrepreneurs, les processus d'autorisation et le logement temporaire, ont été progressivement mobilisés et élargis tout au long du rétablissement. La formalisation d'une planification préalable pour la montée en capacité, incluant des processus définis et des mécanismes de ressources extensibles, peut renforcer la préparation et réduire la pression sur les systèmes de rétablissement lors de futures catastrophes.

Mettre en place des mécanismes de financement flexibles et complémentaires

Les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent améliorer le rétablissement en mettant en place, dans les cadres de gestion des urgences, des mécanismes de financement flexibles permettant une allocation rapide des ressources pour répondre à des besoins émergents, tels que la réhabilitation des sols, le logement temporaire et l'hébergement de la main-d'œuvre.

La conception de ces mécanismes de manière complémentaire aux programmes existants, ainsi que la capacité des organismes sans but lucratif à accéder aux fonds et à les déployer efficacement, peuvent favoriser une meilleure prise en compte des besoins évolutifs et assurer une continuité entre les différentes phases du rétablissement.

⁷⁹ Entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de l'étude d'impact sur le rétablissement de Jasper.

L'expérience de Jasper montre la valeur de ces approches, notamment à travers les dons jumelés et les contributions philanthropiques, qui ont permis aux organismes sans but lucratif d'offrir un soutien rapide et adaptable pour répondre à une gamme étendue de besoins.

Intégrer le soutien en santé mentale et communautaire dans les cadres de rétablissement

Les fournisseurs de services de santé peuvent renforcer le rétablissement en intégrant de façon durable des services accessibles de santé mentale et de soutien communautaire dans les cadres de rétablissement. Cela comprend la mise en place de programmes psychosociaux pluriannuels, la garantie d'un accès facile aux services à l'échelle locale, ainsi que l'intégration de ces soutiens dans les centres de services de rétablissement et les environnements de logement temporaire.

L'expérience de Jasper démontre l'importance de ces services. Les services de santé mentale, les dispositifs de gestion de cas et les soutiens communautaires ont été mobilisés rapidement et adaptés au fil du temps pour répondre aux besoins évolutifs. Toutefois, la durée prolongée du rétablissement souligne l'importance de maintenir ces soutiens sur plusieurs années, à mesure que les besoins se transforment.

Par ailleurs, le soutien au leadership et aux capacités de première ligne, notamment par la rotation des rôles, le renforcement des effectifs en période de pointe et l'accès à des soutiens confidentiels, peut contribuer à soutenir les personnes et les organisations responsables de la mise en œuvre du rétablissement à long terme.



Annexe A

Méthodologie

Nous avons adopté une approche en deux étapes pour comprendre comment les acteurs du rétablissement à Jasper ont coordonné les ressources afin de soutenir ses dimensions socio-économiques à la suite du feu de forêt de 2024. Une recension des écrits a permis d'obtenir un aperçu des besoins socio-économiques des ménages et des entreprises dans des contextes post-catastrophe, tandis que la mobilisation des parties prenantes nous a permis de recueillir les perspectives des principaux acteurs impliqués dans le rétablissement à Jasper.

Recension des écrits

La recension des écrits a permis de d'identifier des indicateurs socio-économiques issus d'évaluations des besoins post-catastrophe, de cadres de rétablissement et de la littérature académique.

Nous avons examiné 25 articles scientifiques et de littérature grise, y compris des rapports publiés par des organismes fédéraux et provinciaux/territoriaux responsables de la gestion des urgences au Canada et à l'international. La sélection a été effectuée à l'aide d'une combinaison de mots-clés tels que catastrophe, social, économique, impacts et besoins. Les articles ont été classés par date et, le cas échéant, selon leur nombre de citations. Les sources ont été limitées à celles publiées au cours des 15 dernières années dans des revues reconnues ou sur les sites Web de gouvernements ou d'organisations internationales.

Cette analyse a permis d'identifier des indicateurs socio-économiques clés pertinents pour les collectivités canadiennes touchées par des catastrophes.

Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation des parties prenantes nous a permis de recueillir les perspectives des principaux acteurs impliqués dans le rétablissement à Jasper, notamment des décideurs aux niveaux fédéral, provincial et municipal, des organisations non gouvernementales, des groupes communautaires et des entreprises locales. Au total, 30 personnes issues de 24 organisations et entités ont été interrogées. Certaines entrevues comprenaient plusieurs participants appartenant à une même organisation. Les entrevues visaient à évaluer les mécanismes de coordination et de financement parmi les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, à documenter les défis et les réussites observés durant le rétablissement à Jasper et à dégager les principaux enseignements.

Nous avons comme objectif d'interroger 30 participants. Nous avons contacté 90 personnes potentielles par courriel, sélectionnées sur la base d'une recherche documentaire ou de recommandations, obtenant un taux de réponse de 33 %. Les critères d'inclusion exigeaient que les participants aient soit contribué à la mise en œuvre de programmes de rétablissement socio-économique à Jasper, soit été concernés par ces programmes.

Des questionnaires élaborés à partir de l'analyse documentaire ont été transmis aux participants à l'avance. Les questions portaient sur les relations et la coordination entre les acteurs du rétablissement, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes socio-économiques, les défis et les réussites liés à leur exécution, les impacts des programmes, la mobilisation communautaire et les leçons tirées. L'anonymat des participants était garanti et leurs réponses n'ont pas été attribuées.

Les entrevues ont été menées entre septembre 2025 et janvier 2026 et ont duré entre 31 et 84 minutes. Elles ont toutes été réalisées et transcrites à l'aide de Microsoft Teams. Au total, la recherche a généré 1 353 minutes d'enregistrements, soit 844 pages de transcription représentant 219 877 mots. Le codage et l'analyse des données ont été réalisés à l'aide du logiciel NVivo.

Une cartographie systémique a été élaborée à partir des résultats des entrevues, en utilisant la plateforme Kumu.io, afin d'illustrer les interconnexions entre les défis et de mettre en évidence la complexité du rétablissement à Jasper. Les relations entre les défis ont été déterminées à partir d'une analyse qualitative des données d'entrevue, en identifiant les liens récurrents et les impacts concomitants comme des dynamiques interdépendantes. La visualisation obtenue, présentée dans le graphique 2, montre comment les perturbations ou contraintes dans un domaine ont influencé d'autres systèmes de rétablissement au fil du temps, mettant en lumière des effets en cascade et des interdépendances.

Annexe B

Besoins socio-économiques en rétablissement après sinistre : notions clés

Qu'est-ce que le rétablissement après sinistre ?

Le rétablissement après sinistre est un processus coordonné par lequel les individus, les ménages, les entreprises et les collectivités travaillent à rétablir leurs moyens de subsistance, leur santé et leur bien-être global à la suite d'un événement perturbateur. Contrairement à la phase d'intervention immédiate, qui met l'accent sur la sécurité des personnes, la stabilisation et la réponse aux besoins urgents, le rétablissement se déploie sur des mois, voire des années, à mesure que les collectivités reconstruisent leurs habitations, leurs infrastructures, leurs systèmes sociaux et leur capacité économique. Le rétablissement n'est pas un processus linéaire ; il nécessite une collaboration soutenue, une prise de décision adaptative et la capacité de répondre à des besoins qui évoluent bien au-delà de la crise initiale.

Il importe de souligner que le rétablissement ne consiste pas uniquement à revenir aux conditions d'avant la catastrophe. Il offre également une occasion stratégique de mieux reconstruire (*build back better*)¹, en s'attaquant aux vulnérabilités de longue date, en renforçant les soutiens sociaux et économiques et en améliorant la résilience face aux risques futurs. Cette ambition repose sur des actions coordonnées entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations locales, de même que sur la participation significative des organismes non gouvernementaux, des partenaires autochtones, des groupes communautaires et du secteur privé. Lorsque ces acteurs collaborent efficacement, le rétablissement devient un levier non seulement de remise en état, mais aussi de résilience à long terme et de meilleure préparation face aux catastrophes futures.

Que sont les besoins socio-économiques ?

Les besoins socio-économiques correspondent aux conditions nécessaires pour rétablir et maintenir le bien-être, la stabilité et les moyens de subsistance des individus et des collectivités après une catastrophe. Comme l'illustre le graphique 2, ces besoins émergent au sein d'un système complexe dans lequel les effets des catastrophes se propagent à travers l'environnement bâti, l'environnement naturel, les secteurs économiques et les secteurs sociaux, avant d'influencer les dimensions socio-économiques.

Contrairement aux dommages physiques, souvent immédiats et visibles, les impacts socio-économiques tendent à apparaître progressivement, à mesure que les perturbations se diffusent dans des systèmes interconnectés. Le graphique 2 montre comment les perturbations de l'environnement bâti (touchant notamment les transports, les télécommunications, l'énergie, l'eau et les infrastructures communautaires) peuvent nuire à la prestation des services de base, tandis que les dommages à l'environnement naturel affectent les services écosystémiques. Ces perturbations en amont peuvent ensuite limiter le fonctionnement des secteurs économiques et sociaux.

Étant donné le degré élevé d'interdépendance entre ces systèmes, les besoins socio-économiques deviennent souvent cumulatifs et multidimensionnels. Par exemple, lorsque les systèmes de logement ne se rétablissent pas adéquatement, les pénuries peuvent faire augmenter les loyers, ce qui limite la disponibilité de la main-d'œuvre et ralentit l'activité économique – illustrant comment des besoins dans un domaine peuvent intensifier les pressions dans un autre. De manière similaire, les dommages aux bâtiments commerciaux ou aux infrastructures de services peuvent nuire aux activités économiques, entraînant des pertes d'emploi, une diminution des revenus des ménages et une vulnérabilité accrue des populations touchées.

Les facteurs contextuels, tels que la structure démographique, les vulnérabilités existantes, les systèmes de gouvernance et les conditions géographiques, jouent également un rôle déterminant. Ils influencent à la fois l'ampleur des impacts socio-économiques et la nature des soutiens requis. Ces facteurs façonnent également la manière dont les collectivités vivent les défis liés à la mobilité, accèdent aux services essentiels, maintiennent leur bien-être physique et mental et préservent la cohésion sociale et la sécurité publique.

¹ United Nations Office for Disaster Risk Reduction, "Build Back Better."

En définitive, les besoins socio-économiques se manifestent au moment où ces perturbations en cascade affectent directement la vie des individus. Les sept catégories identifiées sont les suivantes : les moyens de subsistance et l'accessibilité financière, le logement, la mobilité, le bien-être physique et mental, le sentiment d'appartenance et les liens sociaux, l'apprentissage et le développement des compétences, ainsi que la sécurité publique. Ces catégories représentent les composantes essentielles nécessaires pour rétablir le bien-être, l'équité, la cohésion et la résilience des populations touchées. Une réponse efficace à ces besoins exige une compréhension des systèmes plus larges et des interdépendances qui façonnent les trajectoires de rétablissement à long terme.

Indicateurs des besoins socio-économiques

Le Canada ne dispose pas encore d'un cadre national coordonné permettant de définir et d'évaluer de manière cohérente les besoins de rétablissement socio-économique dans les contextes post-catastrophe. Par conséquent, la planification du rétablissement s'est souvent concentrée sur la reconstruction physique, avec des approches plus limitées et variables pour intégrer des dimensions socio-économiques telles que le logement, les moyens de subsistance, la santé mentale et la cohésion communautaire.

Dans ce contexte, un ensemble d'indicateurs socio-économiques a été élaboré afin d'alimenter la réflexion sur la manière dont les acteurs du rétablissement pourraient évaluer et suivre l'évolution des besoins à court, moyen et long termes. (Voir le tableau 1.) Ces indicateurs se veulent illustratifs plutôt que prescriptifs et reposent sur des thèmes récurrents relevés à la fois dans la littérature et dans l'étude de cas de Jasper.

Ils s'inscrivent dans un corpus croissant de données probantes montrant que les conditions socio-économiques influencent la capacité des ménages et des collectivités à se préparer, à réagir et à se relever des catastrophes. Lorsqu'ils sont interprétés à la lumière du contexte local et des contributions des parties prenantes, ces indicateurs peuvent favoriser une compréhension plus globale des dynamiques de rétablissement et soutenir une prise de décision plus coordonnée et réactive.

Un dialogue et une validation supplémentaires avec les partenaires permettraient de renforcer la portée de ces indicateurs et de s'assurer qu'ils reflètent la diversité des contextes de rétablissement au Canada. Entre-temps, ils doivent être considérés comme un point de départ pour la discussion, en complément des dimensions socio-économiques présentées au tableau 1, qui reposent sur les observations tirées de l'expérience de Jasper.

Tableau 1

Indicateurs de rétablissement socio-économique

Numéro et secteur	Question	Indicateur
1 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Avez-vous perdu votre emploi directement en raison du feu de forêt ?	Pourcentage de la population en âge de travailler ayant perdu son emploi en raison du feu
2 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Combien de temps a-t-il fallu pour retrouver un emploi stable après le feu ?	Durée médiane du chômage (semaines)
3 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Comment le revenu total du ménage a-t-il évolué depuis le feu ?	Variation en pourcentage du revenu total du ménage
4 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Dans quelle mesure les actifs commerciaux ou de subsistance (locaux, équipements, stocks) ont-ils été endommagés ?	Pourcentage d'entreprises ayant des actifs physiques ou productifs endommagés
5 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Dans quelle mesure les activités de production ou les chaînes d'approvisionnement ont-elles été perturbées ?	Pourcentage d'entreprises ayant subi des perturbations
6 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Comment les coûts d'exploitation ont-ils évolué et pourquoi ?	Variation en pourcentage des coûts d'exploitation (avec principaux facteurs)
7 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Comment les revenus des entreprises ont-ils évolué et pourquoi ?	Variation en pourcentage des revenus
8 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Votre entreprise a-t-elle cessé ses activités temporairement ?	Pourcentage d'entreprises temporairement fermées
9 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Votre entreprise a-t-elle fermé définitivement ?	Pourcentage d'entreprises fermées définitivement

(...à suivre)

Tableau 1 (suite)

Indicateurs de rétablissement socio-économique

Numéro et secteur	Question	Indicateur
10 – Moyens de subsistance et accessibilité financière	Combien d'emplois ont été perdus dans votre entreprise ?	Nombre d'emplois perdus
11 – Logement	Votre logement a-t-il été complètement détruit ?	Nombre de logements complètement détruits
12 – Logement	Votre logement a-t-il été partiellement endommagé ?	Nombre de logements partiellement endommagés
13 – Logement	Votre ménage disposait-il d'une assurance habitation ou locataire ?	Pourcentage de ménages assurés (selon le statut d'occupation)
14 – Logement	Quelle part des coûts de reconstruction a été couverte ?	Pourcentage médian des coûts couverts par l'assurance
15 – Logement	Votre ménage a-t-il eu besoin d'un logement temporaire ?	Pourcentage de ménages nécessitant un logement temporaire
16 – Logement	Quel délai pour accéder à un logement temporaire gouvernemental ?	Temps médian d'accès (semaines)
17 – Logement	Avez-vous eu un accès suffisant aux services de base en logement temporaire ?	Pourcentage de ménages rapportant un accès suffisant
18 – Logement	Comment les loyers ont-ils évolué depuis le feu de forêt ?	Loyer mensuel médian avant et après (zones touchées vs voisines)
19 – Logement	Quel délai pour obtenir un permis de construction ?	Temps médian (mois) pour obtenir un permis de construction
20 – Logement	Combien de logements ont été reconstruits (12, 18, 24 mois) ?	Nombre cumulatif de logements reconstruits
21 – Mobilité	Les routes ont-elles été perturbées ?	Nombre de jours de perturbation
22 – Mobilité	Ces perturbations aux axes de transport ont-elles limité l'accès au travail, école, santé ?	Pourcentage de ménages affectés
23 – Mobilité	Le logement temporaire a-t-il limité l'accès aux services essentiels (p. ex., travail, école, soins de santé, alimentation, services communautaires) à la suite du feu de forêt ?	Pourcentage de ménages en logement temporaire déclarant des contraintes de mobilité en raison de l'augmentation de la distance, du temps de déplacement, de la disponibilité des transports, des coûts ou des besoins en accessibilité
24 – Santé physique et mentale	Les services de santé locaux étaient-ils accessibles ?	Pourcentage de la population ayant accès aux soins au besoin
25 – Santé physique et mentale	Les médicaments étaient-ils accessibles à la suite du feu de forêt ?	Pourcentage de la population avec accès aux médicaments essentiels
26 – Santé physique et mentale	Combien de cas de santé liés au feu ?	Taux pour 1 000 habitants
27 – Santé physique et mentale	Les maladies chroniques ont-elles augmenté depuis le feu de forêt ?	Variation en pourcentage de la prévalence des maladies chroniques
28 – Santé physique et mentale	Les troubles de santé mentale modérés et sévères ont-ils augmenté ?	Variation et utilisation des services de santé mentale
29 – Santé physique et mentale	La consommation de substances a-t-elle augmenté ?	Variation des incidents liés à la consommation de substances
30 – Appartenance et liens sociaux	Combien de sites culturels ont-été endommagés par le feu de forêt ?	Pourcentage de sites touchés
31 – Appartenance et liens sociaux	La fréquentation de sites culturels a-t-elle changé depuis le feu de forêt ?	Variation des visites en pourcentage

(...à suivre)

Tableau 1 (suite)

Indicateurs de rétablissement socio-économique

Numéro et secteur	Question	Indicateur
32 – Appartenance et liens sociaux	L'accès aux ressources ou institutions culturelles a-t-il été limité à la suite du feu de forêt ?	Pourcentage et durée des ressources et institutions inaccessible
33 – Appartenance et liens sociaux	L'accès à des espaces ou à du matériel permettant l'expression culturelle a-t-il été limité après le feu de forêt ?	Pourcentage de répondants déclarant un accès limité
34 – Appartenance et liens sociaux	La participation à des pratiques culturelles, patrimoniales ou traditionnelles a-t-elle été perturbée par le feu de forêt ?	Pourcentage de la population déclarant une participation culturelle perturbée
35 – Appartenance et liens sociaux	Comment évalueriez-vous le niveau de cohésion au sein de la communauté avant et après le feu de forêt ?	Variation du score de cohésion sociale (échelle normalisée)
36 – Apprentissage et développement des compétences	Combien d'établissements d'enseignement ont été endommagés par le feu de forêt ?	Pourcentage d'établissements d'enseignement endommagés
37 – Apprentissage et développement des compétences	Dans quelle mesure les activités scolaires habituelles ont-elles été perturbées ?	Nombre moyen de jours d'enseignement perdus par élève
38 – Apprentissage et développement des compétences	Des installations éducatives temporaires ou alternatives ont-elles été mises en place ?	Disponibilité d'installations éducatives temporaires ou alternatives
39 – Apprentissage et développement des compétences	Les établissements scolaires étaient-ils accessibles après le feu de forêt ?	Pourcentage d'élèves ayant un accès fiable à l'éducation
40 – Apprentissage et développement des compétences	Les inscriptions scolaires ont-elles changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage des inscriptions scolaires (zones touchées c. zones voisines)
41 – Apprentissage et développement des compétences	La fréquentation scolaire a-t-elle changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage de la fréquentation scolaire
42 – Apprentissage et développement des compétences	Les effectifs du personnel scolaire ont-ils changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage du ratio élèves-enseignant
43 – Apprentissage et développement des compétences	Les résultats scolaires moyens ont-ils changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage des résultats aux évaluations normalisées
44 – Apprentissage et développement des compétences	Les problèmes de comportement chez les élèves ont-ils changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage des incidents comportementaux signalés
45 – Apprentissage et développement des compétences	Les perturbations scolaires ont-elles contribué à une augmentation de la consommation de substances chez les jeunes ?	Variation en pourcentage des incidents liés à la consommation de substances chez les adolescents
46 – Sécurité publique	Les cas signalés de violence sexuelle ont-ils changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage des cas de violence sexuelle signalés par la police ou les services de santé
47 – Sécurité publique	Les cas signalés de violence conjugale ou de violence entre partenaires intimes ont-ils changé après le feu de forêt ?	Variation en pourcentage des cas de violence conjugale signalés par la police ou les services de santé

Source : Signal49 Recherche.

Annexe C

Bibliographie

Alberta Emergency Management Agency. "Hazard Assistance and Resilience Program." Government of Alberta, n.d. <https://www.alberta.ca/hazard-assistance-and-resilience-program>.

Alberta Health. *Horse River Wildfire Response: Environmental Monitoring, Public Health Assessment and Ecological Screening Technical Summary Document*. Government of Alberta, 1 avril 2018. <https://open.alberta.ca/publications/9781460138434#summary>.

Association canadienne pour la santé mentale. « La collectivité est essentielle au soutien de la santé mentale après une catastrophe ou une situation d'urgence » Association canadienne pour la santé mentale, 1 octobre 2025. <https://cmha.ca/fr/news/collectivite-est-essentielle-apres-une-catastrophe/>.

Banff Canmore Foundation. "Bow Valley Community Rallies to Raise Over \$500,000 to Support Jasper Through the Rocky Mountain Community Relief Fund." Banff Canmore Foundation, n.d. <https://banffcanmorefoundation.org/give/funds/rocky-mountain-community-relief-fund/>.

Belleville, Geneviève, Marie-Christine Ouellet, Jessica Lebel, Sunita Ghosh, Charles M. Morin, Stéphane Bouchard, Stéphane Guay, Nicolas Bergeron, Tavis Campbell, et Frank P. MacMaster. "Psychological Symptoms Among Evacuees From the 2016 Fort McMurray Wildfires: A Population-Based Survey One Year Later." *Frontiers in Public Health*, 9 (2021): 655357. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2021.655357>.

Bureau d'assurance du Canada. « À 8,5 milliards de dollars, l'année 2024 bat le record de l'année la plus coûteuse de l'histoire du Canada en pertes liées à des phénomènes météorologiques extrêmes. » Communiqué de presse, 13 janvier 2025. <https://bac.abc.ca/actualites-et-perspectives/actualites/a-8-5-milliards-de-dollars-l-annee-2024-bat-le-record-de-l-annee-la-plus-couteuse-de-l-histoire-du-canada-en-pertes-liees-a-des-phenomenes-meteorologiques-extremes>.

—. « Catastrophes. » Bureau d'assurance du Canada, n.d. <https://bac-quebec.qc.ca/fr/enjeux-en-assurance-de-dommages/catastrophes/>.

—. « Les pertes assurées liées à l'incendie de Jasper s'élèvent à près de 1,3 milliard de dollars » Communiqué de presse, 25 juillet 2025. <https://bac.abc.ca/actualites-et-perspectives/actualites/les-pertes-assurees-liees-a-l-incendie-de-jasper-s-elevent-a-pres-de-1-3-milliard-de-dollars>.

—. « Les sinistres assurés attribuables aux feux de forêt de Jasper dépassent les 880 millions de dollars » Communiqué de presse, 27 août 2024. <https://bac.abc.ca/actualites-et-perspectives/actualites/les-sinistres-assures-attribuables-aux-feux-de-foret-de-jasper-depassent-les-880-millions-de-dollars>.

Centre de coordination du rétablissement de Jasper. *Cadre de rétablissement de Jasper*. Municipalité de Jasper et Parcs Canada, 5 août 2025. <https://parcs.canada.ca/pn-np/ab/jasper/gestion-management/serviceimmobilier-realty/retablissement-recovery/cadre-framework>.

Comité consultatif sur le rétablissement. *Recovery Advisory Committee: Terms of Reference*. Municipality of Jasper, 17 septembre 2024. https://jasper.municipalwebsites.ca/UploadFiles/Docs/20240917RecoveryAdvisoryCommitteeTOR_qJGfIV.pdf.

Community Futures West Yellowhead. "Jasper Wildfire 2024." Community Futures West Yellowhead, n.d. <https://westyellowhead.albertacf.com/resources/jasper-wildfire-2024>.

Conseil canadien des ministres de l'environnement. *Les Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement*. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement, n.d. <https://ccme.ca/fr/priorites-actuelles/recommandations-canadiennes-pour-la-qualite-de-lenvironnement>.

Contant, Jason. "How Wildfires Impact Housing Affordability in Canada." *Canadian Underwriter*, 29 septembre 2025. <https://www.canadianunderwriter.ca/news/claims/how-wildfires-impact-housing-affordability-in-canada/>.

—. "Often Overlooked Business Interruption Coverage Gaps." *Canadian Underwriter*, 20 août 2025. <https://www.canadianunderwriter.ca/your-business/operations/often-overlooked-business-interruption-coverage-gaps/>.

Covey, Bob. "All-Clear: Jasper Eager to Welcome Visitors Back." *Jasper Local*, 14 septembre 2022. <https://www.jasperlocal.com/2022/09/14/all-clear-jasper-eager-to-welcome-visitors-back/>.

—. "Double Digit Rent Spikes Squeezing Jasperites Out." *Jasper Local*, 30 janvier 2025. <https://www.jasperlocal.com/2025/01/30/double-digit-rent-spikes-squeezing-jasperites-out/>.

—. "Pathfinders Helping Jasperites Navigate the Complex Recovery Journey." *Jasper Local*, 25 juillet 2025. <https://www.jasperlocal.com/2025/07/25/pathfinders-helping-jasperites-navigate-the-complex-recovery-journey/>.

—. "Soiled: Jasper's Debris Removal Process Will Offer Lessons for Future Fire-Affected Communities." *Jasper Local*, 8 août 2025. <https://www.jasperlocal.com/2025/08/08/soiled-jaspers-debris-removal-process-will-offer-lessons-for-future-fire-affected-communities/>.

Croix-Rouge canadienne. *Fonds de secours : feux de forêt de 2024 en Alberta - rapport aux donateurs - mise à jour 1 an*. Croix-Rouge canadienne, 2025. <https://cdn.redcross.ca/prodmedia/crc/azure/how-we-help/current-responses/2024%20alberta%20wildfires/feux-de-foret-de-2024-en-alberta-rapport-aux-donateurs-mise-a-jour.pdf>.

–. « La Croix-Rouge canadienne appuie le programme de logement temporaire de Jasper. » Communiqué de presse, 26 février 2025. <https://www.croixrouge.ca/a-propos-de-nous/medias-et-nouvelles/communiques-de-presse/programme-de-logement-temporaire-de-jasper>.

Dahlhaus, Tatjana, Thibaut Duprey, and Craig Johnston. *Estimating the Impacts on GDP of Natural Disasters in Canada*. Bank of Canada, 19 février 2025. <https://doi.org/10.34989/san-2025-5>.

Développement économique Canada pour les Prairies. « Des investissements du gouvernement du Canada stimulent la reprise des affaires, de la construction et du tourisme à Jasper. » Communiqué de presse, 6 mars 2025. <https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-prairies/nouvelles/2025/03/des-investissements-du-gouvernement-du-canada-stimulent-la-reprise-des-affaires-de-la-construction-et-du-tourisme-a-jasper.html>.

–. « Documents d'information sur la transition ministérielle, décembre 2024: Tableau de bord du reprise de l'activité économique et touristique à Jasper. » Gouvernement du Canada, date de modification : 2 octobre 2025. <https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-prairies/organisation/transparence/seances-information/documents-information-ministerielle-2024-12/6-0-tableau-bord-activite-jasper.html>.

Farrell, Jack. “‘I’m Homeless’: Jasper Residents Rally for Housing as Government Negotiations Stall.” *The Canadian Press*, 24 janvier 2025. https://www.thecanadianpressnews.ca/politics/im-homeless-jasper-residents-rally-for-housing-as-government-negotiations-stall/article_9d061794-df5c-5baa-85aa-c8c3a1ed1871.html.

Gonzalez, Juan Camilo Gil. “Protecting After the Fact: Reactiveness, Fragmentation and Disconnection in Canadian Hazard Governance.” Mémoire de maîtrise, University of Calgary, 2021. <http://hdl.handle.net/1880/113369>.

Gouvernement du Canada. Règlement sur l'aménagement des terres dans les parcs nationaux du Canada (DORS/2024-230). Loi sur les Parcs Nationaux du Canada. S.C. 2000, c. 32. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2024-230/index.html>.

Gouvernement du Canada. Règlement sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux du Canada (DORS/92-25). Loi sur les Parcs Nationaux du Canada. S.C. 2000, c. 32. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-92-25/index.html>.

Hardlines. “Home Building Centre in Jasper, Alberta, Destroyed in Wildfire.” Hardlines, n.d. https://hardlines.ca/gp_dailynews/home-building-centre-in-jasper-alberta-destroyed-in-wildfire/.

Jasper Community Team Society. “12 Month Update.” Jasper Community Team Society, juillet 2025. <https://www.jaspercommunityteamsociety.ca/12-month-update>.

Lindsay, Jack. “Canada’s Fractured Emergency Management System.” *Manitoba Law Journal* 46, no. 1 (2023): 145–54. <https://doi.org/10.29173/mlj1445>.

Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (L.C. 2004, ch. 20).

McIntyre, Catherine. “Jasper’s Struggle to Rebuild Shows the Scale of Canada’s Housing Crisis.” *The Logic*, 1 octobre 2025. <https://thelogic.co/news/the-big-read/jasper-wildfire-housing-build-canada-homes/>.

Montesanti, Stephanie, Kayla Fitzpatrick, Tara Azimi, Tara McGee, Bryan Fayant, and Lorraine Albert. “Exploring Indigenous Ways of Coping After a Wildfire Disaster in Northern Alberta, Canada.” *Qualitative Health Research* 31, no. 8 (2021): 1472–85. <https://doi.org/10.1177/10497323211009194>.

Municipality of Jasper. “Community Outreach Services.” Municipality of Jasper, n.d. <https://www.jasper-alberta.ca/p/community-outreach-services>.

–. “Jasper’s Housing Challenge: What’s Being Done.” Municipality of Jasper, n.d. <https://www.jasper-alberta.ca/p/housing>.

Office of the British Columbia Ombudsperson. *Fairness in a Changing Climate: Ensuring Disaster Supports Are Accessible, Equitable and Adaptable*, octobre 2023. https://bcombudsperson.ca/wp-content/uploads/2025/08/OMB-FireFlood_report_web.pdf.

Parcs Canada. « Déterminés à travailler ensemble pour Jasper : Parcs Canada et ses partenaires soutiennent un retour rapide et sécuritaire à la maison. » Communiqué de presse, 16 juillet 2025. <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2025/07/determine-a-travailler-ensemble-pour-jasper-parcs-canada-et-ses-partenaires-soutiennent-un-retour-rapide-et-securitaire-a-la-maison.html>.

–. « Le gouvernement du Canada annonce l'octroi de plus de 160 millions de dollars pour l'offre de logements, l'intervention et le rétablissement liés au feu de forêt à Jasper. » Communiqué de presse, 6 février 2025. <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2025/02/le-gouvernement-du-canada-annonce-loctroi-de-plus-de-160-millions-de-dollars-pour-loffre-de-logements-lintervention-et-le-retablissement-lies-au-feu.html>.

–. *Mesures d'atténuation supplémentaires pour la démolition après les incendies*. Gouvernement du Canada, 23 octobre 2024. <https://parcs.canada.ca/pn-np/ab/jasper/gestion-management/serviceimmobilier-realty/retablissement-recovery/demolition>.

–. « Reconstruire après le feu : Le gouvernement du Canada annonce un allègement des loyers pour les locataires et les détenteurs de permis du parc national Jasper. » Communiqué de presse, 10 octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2024/10/reconstruire-apres-le-feu-le-gouvernement-du-canada-annonce-un-allegement-des-loyers-pour-les-locataires-et-les-detenteurs-de-permis-du-parc-natio.html>.

–. « Reconstruire après l'incendie : Le gouvernement du Canada dépose un projet de loi visant à permettre le transfert des pouvoirs en matière d'aménagement et de développement du territoire à la municipalité de Jasper. » Communiqué de presse, 18 septembre 2024. <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2024/09/reconstruire-apres-lincendie-le-gouvernement-du-canada-depose-un-projet-de-loi-visant-a-permettre-le-transfert-des-pouvoirs-en-matiere-damenagemen.html>.

–. « Reconstruire après l'incendie : Parcs Canada modifie la politique d'utilisation des terres de la ville de Jasper. » Communiqué de presse, 30 octobre 2024. <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2024/10/reconstruire-apres-lincendie--parcs-canada-modifie-la-politique-dutilisation-des-terres-de-la-ville-de-jasper.html>.

Premier ministre du Canada. « Le premier ministre désigne Terry Duguid comme nouveau responsable ministériel pour Jasper. » Communiqué de presse, 4 février 2025. <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2025/02/04/premier-ministre-designe-terry-duguid-nouveau-responsable-ministeriel-jasper>.

Robb, Trevor. “‘Exhausting summer’: Jasper Fares Better Than Expected but Revenues Fall by 50 Per Cent Amid COVID-19 Pandemic.” *Edmonton Journal*, 5 octobre 2020. <https://edmontonjournal.com/news/local-news/jasper-revenue-summer-covid-pandemic>.

Romero, Juan. “EDS Teams Serve on the Front Lines of Alberta Wildfires.” *The Salvation Army Canada*, 1 août 2024. <https://salvationarmy.ca/eds-teams-serve-on-the-front-lines-of-alberta-wildfires/>.

Sécurité publique Canada. *Lignes directrices sur les Accords d'aide financière en cas de catastrophe*. 2007. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/mrgnc-mngmnt/rcvr-dsstrs/gdlns-dsstr-ssstnc/gdlns-dsstr-ssstnc-fra.pdf>.

–. (2024). « Le ministre Sajjan et le ministre Ellis annoncent un programme de jumelage des dons pour aider les personnes touchées par les feux de forêt à Jasper et dans le reste de la province de l'Alberta. » Communiqué de presse, 28 juillet 2024. <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/nouvelles/2024/07/le-ministre-sajjan-et-le-ministre-ellis-annoncent-un-programme-de-jumelage-des-dons-pour-aider-les-personnes-touchees-par-les-feux-de-foret-a-jaspe.html>.

Shokeir, Peter. “Jasper Getting \$8M From Province for Tax Relief, Transit Service to Hinton, Municipal Revenue Stabilization.” *The Albertan*, 6 février 2025. <https://www.thealbertan.com/beyond-local/jasper-getting-8m-from-province-for-tax-relief-transit-service-to-hinton-municipal-revenue-stabilization-10195037>.

–. “Jasper Tenants Facing ‘Astronomical’ Rent Increases Following Wildfire.” *The Albertan*, 24 février 2025. <https://www.thealbertan.com/beyond-local/jasper-tenants-facing-astronomical-rent-increases-following-wildfire-10278460>.

–. “SunDog Wins Bid for Regional Transit Service.” *Jasper Local*, 5 juin 2025. <https://www.jasperlocal.com/2025/06/05/sundog-wins-bid-for-regional-transit-service/>.

Smith, Madeline. “Housing for Jasper, Alta., Workers Another Hurdle on Path to Wildfire Recovery.” *CBC News*, 7 octobre 2024. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/jasper-alberta-wildfire-recovery-works-housing-1.7343791>.

Team Rubicon Canada. « Soutien à Jasper. » *Team Rubicon Canada*, 2024. <https://team-rubicon.ca/jasper/>.

Thomas, Stephanie. “Home Insurance Rates Climb in Alberta; Insurers Say 2024 Saw Costly Climate Disasters.” *CTV News*, 3 septembre 2025. <https://www.ctvnews.ca/calgary/article/home-insurance-rates-climb-in-alberta-insurers-say-2024-saw-costly-climate-disasters>.

United Nations Office for Disaster Risk Reduction. “Build Back Better.” *The Sendai Framework Terminology on Disaster Risk Reduction*. United Nations Office for Disaster Risk Reduction, n.d. <https://www.undrr.org/terminology/build-back-better>.

United Way of the Alberta Capital Region. “United Way and 211 Alberta Supporting Jasper Wildfire Recovery.” Communiqué de presse, 24 septembre, 2024. <https://www.myunitedway.ca/news/united-way-and-211-alberta-supporting-jasper-wildfire-recovery/>.

Wong, Julia. “Jasperites Work Through Mental Health Struggles Amid Anniversary of Destructive Fire.” *CBC News*, 24 juillet 2025. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/jasperites-work-through-mental-health-struggles-amid-anniversary-of-destructive-fire-1.7592539>.

Remerciements

Le présent document d'analyse a été élaboré grâce au soutien financier de la Croix-Rouge canadienne.

Babatunde Olateju, directeur, Ph. D., a conçu ce projet et assuré la supervision de la recherche tout au long du processus. Emma Houiellebecq, M. Sc., et Jamie Peters, chercheur principal, Ph. D., M. Sc., PAg, ont mené les travaux de recherche et rédigé le présent rapport. Taiba Jafari, associée de recherche, M. Sc., et Yogi Joseph, associé de recherche, M.A., ont apporté leur soutien à la recherche. Stefan Fournier, directeur exécutif, M.A., et Leslie Twilley, chef de la recherche, Ph. D., ont fourni des commentaires sur le présent document. La conception graphique de ce document a été réalisée par les Services de conception Design Services.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux membres de notre comité consultatif de recherche pour leurs commentaires et leurs contributions à la version préliminaire du document :

- **Doug Olthof**, gestionnaire, Logement et rétablissement social, municipalité de Jasper
- **Sarah Howe**, vice-présidente, Facilitation, Croix-Rouge canadienne
- **Lucas Habib**, codirecteur, Centre de coordination du rétablissement de Jasper, Parcs Canada
- **Carly Benson**, gestionnaire, Sécurité publique Canada
- **Jolene Taylor**, adjointe à la relance des entreprises, Chambre de commerce du parc Jasper

Nous souhaitons également remercier Rob de Pruis, directeur national, Relations avec les consommateurs et l'industrie, pour son expertise et sa révision du document. Nous tenons aussi à souligner les contributions de nos trente participants aux entrevues représentant vingt-quatre organisations, dont les perspectives ont enrichi cette recherche.

Photo de couverture fournie par Parcs Canada.



**Croix-Rouge
canadienne**

Que ce soit ici ou à l'étranger, la Croix-Rouge s'assure d'être auprès de la population avant, pendant et après une catastrophe. En tant que membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui est composé de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du Comité international de la Croix-Rouge et de 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge canadienne a pour mission d'appuyer les personnes et les collectivités du Canada et du monde entier en cas de besoin et de les aider à renforcer leur résilience.

Le présent rapport vise à tirer des enseignements de ces événements et à dégager des leçons pouvant être appliquées dans d'autres contextes.

Rétablir Jasper : Comprendre le rétablissement après sinistre sous un angle socio-économique

Emma Houiellebecq, Jamie Peters, Taiba Jafari et Yogi Joseph

Pour citer ce rapport : Houiellebecq, Emma, Jamie Peters, Taiba Jafari, et Yogi Joseph. *Rétablir Jasper : Comprendre le rétablissement après sinistre sous un angle socio-économique*, Ottawa, Signal49 Recherche, 2026.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Signal49 Recherche assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Signal49 Recherche

Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262 Courriel : accessibility@signal49.ca

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028

AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Signal49 Recherche.



Où le savoir
inspire l'action